



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

REDACTION  
rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles  
TEL. 45 61 32

ADMINISTRATION ET PUBLICITE  
avenue Em. Bossaert 38 - 1080 Bruxelles - TEL. 25 04 76  
CCP 21 33 93 " LE CHASSEUR ARDENNAIS " 1080 BRUXELLES

## Notre Fraternelle a 25 ans



D'imposantes manifestations à Martelange (19 septembre) et à Arlon (20 septembre) ont marqué la célébration du XXV<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

A l'ouverture de la séance académique, pendant le salut aux Drapeaux et l'exécution de la Brabançonne, le bureau : le colonel A. Lalière, le vice-président R. Lepage, le président du Comité d'organisation R. Reuter, le président national A. Hubert, les vice-présidents J. Didier et R. Piedbœuf, le trésorier national F. Crochet et le colonel J. Borgniet.



1940: il les intitule modestement « Exposé historique et anecdotique d'une vie ministérielle... ». Le style — M. Gutt commença sa carrière en qualité de journaliste — est alerte, pétulant même.

M. Gutt est certainement un homme intègre et sincère qui, en diverses circonstances, a fait preuve de rares qualités d'homme d'Etat et qui, au surplus, mérite le respect parce qu'il fut éprouvé dans ses affections familiales par la guerre. Sans partager nombre de ses appréciations, et même toute sa présentation de faits, on lui reconnaît un souci d'objectivité, dans la mesure où cette dernière est possible pour un acteur des événements qu'il rapporte.

Par nature, les Mémoires constituent une expression subjective des faits. Jacques Bainville n'hésitait pas à écrire: « Ce qui contribue à donner à l'Histoire les plus fausses couleurs, ce sont les Mémoires ».

Le fait de rendre hommage au talent et à la droiture de M. Gutt ne nous empêchera cependant pas de souligner un passage de ses écrits qui nous a fait bondir. Il rapporte, en effet, que le 28 mai 1940, après avoir entendu les imprécations de Paul Reynaud, après les scandaleuses manifestations qui se sont déroulées à Paris, après avoir vécu

des heures pénibles dans la « mortuaire » que constituait notre ambassade, les trois principaux membres du gouvernement, MM. Pierlot, Spaak et Gutt, s'en sont allés déjeuner dans un des plus grands restaurants de Paris pour s'y délecter d'« une truffe cuite sous la cendre... agrémentée d'une bouteille de vieux bourgogne ». Et toujours selon M. Gutt, M. Pierlot, avalant sa première bouchée de truffe, puis dégustant sa première gorgée de vin... prononça ces mots: « C'est drôle... il y a encore de bons moments dans la vie ».

A la même heure, sur la terre des Flandres, plusieurs milliers de morts attendaient la sépulture. Des milliers de blessés réclamaient les premiers soins. Des dizaines de milliers d'officiers et de soldats pleuraient leurs drapeaux en... cendres, leurs armes arrachées, leurs compagnons disparus. Des milliers de familles vivaient dans l'angoisse. Vraiment, pour tous ceux-là, même aujourd'hui, le délectable festin parisien de nos ministres présente un goût de cendre... sans truffe.

Albert HUBERT,  
président national.

## Une grave question qui appelle une réponse d'urgence :

# Pour le ministère de la Défense nationale, Les Chasseurs Ardennais ne sont-ils pas des anciens combattants représentatifs ?

C'est à regret que j'écris ces lignes. J'ai espéré, jusqu'en dernière minute, pouvoir m'en abstenir, mais je trahirais le mandat qui m'a été confié si je ne veillais notamment à obtenir, pour notre belle association, que ses droits élémentaires soient respectés, et respectés par tous.

Voici succinctement de quoi il s'agit. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans des détails; nous ne citerons pas des noms et des faits précis, nous réservant de procéder à un exposé complet dans notre prochain numéro si l'affaire n'est pas réglée. Car c'est bien une affaire sérieuse qui est en cause.

Tous les cinq ans, le gouvernement, via le ministère de la Défense nationale, décerne des distinctions honorifiques à des dirigeants d'associations d'anciens combattants particulièrement méritants et qui peuvent se prévaloir de titres déterminés: on appelle cela les « mouvements quinquennaux ». Notons en passant que diverses catégories de dirigeants s'en trouvent exclus automatiquement: les officiers, les fonctionnaires, les grands invalides, etc...

Or, en 1965 déjà, notre Fraternelle avait été lésée fortement puisqu'elle avait obtenu seulement trois distinctions honorifiques, soit 5 % du contingent UFAC 1940/1945, alors qu'elle représentait au moins 18 % du nombre de membres régulièrement inscrits dans cette confédération. Depuis lors, pour des raisons qu'il est inutile d'étaler ici, nous avons repris notre pleine liberté. Le ministère de la Défense nationale a été informé, à plusieurs reprises, que notre

Fraternelle était constituée sur une base nationale et indépendante, et désirait être considérée comme telle.

Le président s'attendait donc à être invité à présenter des propositions de distinctions pour le mouvement quinquennal 1970. Ayant appris que celui-ci était en cours et qu'on nous avait... oubliés, il protesta. Des démarches furent entreprises. On nous répondit que nous ne figurions pas au nombre des associations... reconnues par le MDN.

Des contacts furent immédiatement établis, et une lettre adressée personnellement à M. Segers dès le mois de mai. Les propositions de distinctions arrêtées par le Conseil d'administration furent présentées environ un mois plus tard. Tout semblait donc bien sur rails quand, à ma vive surprise, j'ai reçu, à la fin du mois d'août, une lettre du ministre de la Défense nationale exprimant son vif regret de ne pouvoir nous donner satisfaction, attendu que nous ne remplissions pas, pour être agréés, une des trois conditions indispensables qui auraient été fixées par le ministère des Affaires étrangères.

Immédiatement, nous avons réagi et démontré péremptoirement que cette affirmation était totalement erronée. La démonstration de nos droits bien établis fut faite auprès des chefs de l'Administration centrale, place Dailly, et à nouveau, nous étions persuadés que tout était arrangé quand il nous est revenu que le ministre serait l'objet de fortes pressions afin de nous refuser la légitime satisfaction que nous attendions.

Nous avons le sentiment que certains personnages veulent, à tout prix, parer notre route d'obstacles pour des raisons non exprimées, mais faciles à deviner.

Nous avons alors sollicité l'intervention du ministre Ch. A. M. Honin, et nous attendions toujours vainement une décision alors que ce bulletin était déjà sous presse.

Parlons franc. Nous espérons que M. Segers ne s'inclinera pas devant les manœuvres de ses (mauvais) conseillers. Il a, à diverses reprises, manifesté au Chasseur Ardennais une juste sympathie, et il serait vraiment dommage que nous effions nous heurter sur une affaire aussi secondaire, alors que nos droits sont parfaitement établis.

Nous ne pouvons, en effet, nous incliner. D'abord, pour des raisons de principe car ce serait accepter de reconnaître que nous ne sommes pas une association représentative. Ce serait admettre aussi que les Chasseurs Ardennais ne sont pas vraiment des anciens combattants. Et enfin, j'ai le souci de voir récompensés certains de mes collaborateurs dont les mérites sont particulièrement grands. Au demeurant, nous attendons avec curiosité la liste des distinctions du mouvement quinquennal 1970, et cela nous permettra de nous livrer à des commentaires et rapprochements des plus suggestifs.

Dès maintenant, nous alertons les parlementaires Chasseurs Ardennais et Luxembourgeois, et tous ceux qui voudront bien se joindre à eux.

« RESISTE ET MORDS » est notre devise; on l'éprouvera au besoin.

Le Président national.

# La célébration de notre 25e anniversaire a été marquée par de grandioses manifestations

## LES CEREMONIES

### Martelange, le 19 septembre

Outre les commentaires présidentiels, on lira ci-après le compte rendu synthétique des manifestations qui se sont déroulées à Martelange le 19 septembre, et à Arlon le 20 septembre, en vue de célébrer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation à Libramont, le 9 septembre 1945, de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Il a été établi par notre nouveau secrétaire national adjoint, François Guioit. Nous l'avons fait suivre de résumés ou extraits des discours prononcés lors de la séance académique: si une place plus grande est réservée au discours du président national, c'est parce que celui-ci constituait un bilan de la vie de notre association au cours de son premier quart de siècle. Nous avons reproduit intégralement l'allocation de notre ami Raymond Reuter, président du Comité d'organisation des manifestations, parce qu'il est brillant et émouvant, parce que aussi, chacun pourra, de cette façon, s'associer à l'hommage chaleureux qu'en bouquet final de notre séance académique jubilaire, nous avons voulu rendre à la Musique FDI.

La liste des personnalités présentes et excusées, de même que celle des dirigeants mis à l'honneur, complètent cette relation. Elle est suivie d'un article en style « éphémérides » où le président national s'est attaché à retracer les principales étapes des vingt-cinq premières années de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.



Recueillement devant le monument national de Martelange.

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

accompagné de son chef de cabinet, M. R. Reuter.

A 15 h 10, arrivée du général Hoyos, commandant la 3<sup>e</sup> Circonscription militaire, qui passe les troupes en revue.

Outre les personnalités déjà citées, étaient notamment présents : M. Bastin, doyen de la Députation permanente; le général Champion, président d'honneur de la Fraternelle; plusieurs anciens chefs de Corps; le colonel de Gendarmerie Defêche et M. Block, premier échevin de la commune de Martelange, remplaçant le bourgmestre Remy, malade.

A 15 h 15, le président national qu'entoure le juge Didier, premier vice-président national et président de la section de Bastogne-Martelange-Sibret, et R. Reuter, président du Comité d'organisation et de la section d'Arlon, dépose au pied du monument une immense couronne aux couleurs vert et rouge rehaussée, en son sommet, d'une gerbe de lis. La Musique FDI joue le « Last Post » et la Brabançonne; ensuite, a lieu le défilé des troupes au rythme de la Marche des Chasseurs Ardennais.

A 15 h 45, l'administration communale de Martelange offrait un réception en l'hôtel Martinal. Au cours de celle-ci, de courtes allocutions furent prononcées par le premier échevin Block et le président national. Ce dernier, après avoir souligné les liens intimes qui unissent la Fraternelle à la commune de Martelange, fournit les informations de dernière minute relatives à l'aménagement de notre monument national.



Revue des troupes à Martelange par le général Hoyos, commandant la 3<sup>e</sup> Circonscription militaire. (Cliché « La Meuse-Luxembourg »)



Le général Hoyos s'apprête à saluer les drapeaux du 10<sup>e</sup> de ligne, du 1<sup>er</sup> Ch.A., du 3<sup>e</sup> Ch.A et du 20<sup>e</sup> A.

◀ Durant le défilé à Martelange, on reconnaît à l'avant-plan : le général Champion, M. Brasseur, gouverneur du Luxembourg et M. Bastin, doyen de la Députation permanente.



Un coin de colonels : Martière, Lallière, Defêche et Derille.

◀ Allocution du président national lors de la réception à Martelange. A sa droite, le 1<sup>er</sup> échevin Block; à sa gauche, le colonel BEN Martière, le colonel Lallière et le colonel de gendarmerie Defêche. (Cliché « La Meuse-Luxembourg »)



Les troupes, les anciens, les personnalités devant le monument national de Martelange.

### Arlon, le 20 septembre

Comme la veille, temps splendide. Dès 9 h 30, les anciens se rassemblent et prennent place en l'église Saint-Martin, aux emplacements qui leur sont réservés. Le drapeau de la Fraternelle du 10<sup>e</sup> de ligne et seize drapeaux de la Fraternelle sont rangés dans le chœur. Les personnalités prennent place, et en dernier lieu, M. le gouverneur Brasseur et M. le ministre Hanin.

A 10 h, le président national accueille le représentant du Roi, le général-major Roman, qui est reçu sur le porche de l'église par Mgr Musty, accompagné de tous les officiants.

La messe solennelle célébrée par Mgr Musty, évêque auxiliaire de Namur et ancien aumônier des Chasseurs Ardennais, est dédiée à la mémoire des anciens tombés au champ d'honneur, et des autres Chasseurs Ardennais décédés après les hostilités. Le chœur de l'église est décoré de bannières aux couleurs des Chasseurs Ardennais et ornées de l'insigne de la Fraternelle; l'effet est remarquable.

À l'évangile, Mgr Musty prononce une homélie au cours de laquelle il retrace l'histoire des Chasseurs Ardennais: la naissance de leurs unités, la période de mobilisation, la vie dans les cantonnements, le premier choc, les combats de Bodange, de Chabrehez, de Bastogne où tombe, le premier, le caporal Cady, de Vinkt, de la Lys. Il dit la valeur du Chasseur Ardennais au combat, son courage jusqu'au sacrifice suprême. Le prêtre demande à tous de penser à ceux qui ont donné leur vie pour que vive la patrie. Il parle encore des prisonniers de guerre, des prisonniers politiques, de ceux qui ont continué la guerre sous une autre forme dans la Résistance, toujours fiers de la devise « Résiste et Mords ». Il définit le mot « Fraternelle » et son utilité, en temps de paix comme en temps de guerre: il y a toujours à faire, de nombreuses difficultés à vaincre. La paix, à

A l'exception des clichés de « L'Avenir du Luxembourg », toutes les photographies des journées des 19 et 20 septembre sont de Gaston TRIFFAUX, Arlon.

Les chants furent exécutés par la Chorale royale Sainte-Cécile avec, aux orgues, M. Emile Binet. A l'élévation, les trompettes sonnèrent « Aux Champs ». En fin de cérémonie, la Brabançonne et la Marche des Chasseurs Ardennais furent jouées aux grandes orgues.

A la fin de l'office, M. le vice-premier ministre Cools avait rejoint les autorités, et un cortège de plus de cinq cents participants, précédé des drapeaux, se dirigea alors vers les halls Louis où ils prirent place dans la grande salle décorée aux couleurs des Chasseurs Ardennais. La décoration, dirigée par notre ami Raymond Reuter, avait été principalement réalisée par M. Léopold Desloges.

Le bureau de la Fraternelle occupe la tribune, et le président du Comité d'organisation fait connaître le déroulement de la cérémonie. Suivant la tradition, celle-ci commence par le salut aux drapeaux qui vient se placer sur l'estrade. La musique FDI qui a pris place au balcon joue en sourdine la Brabançonne.

Ensuite, le président national souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Il salue individuellement et en bloc toutes les personnalités présentes. Il excuse les absents et il adresse de chaleureux remerciements au président du Comité d'organisation, Raymond Reuter, et à tous ceux qui l'ont assisté dans sa magnifique tâche.



A la sortie de l'office religieux: MM. le commissaire d'arrondissement Christophe, le gouverneur Brasseur, le général Groven, le vice-premier ministre Cools, le ministre Hanin et le sénateur Gribomont.



Séance académique aux halls Louis. Vue partielle de l'assemblée. On reconnaît au premier rang, de gauche à droite : MM. Gourdet, président du Conseil provincial; le général-major Groven, chef d'Etat-Major de la Force terrestre; Hanin, ministre des Classes moyennes; Cools, vice-premier ministre et ministre du Budget; Brasseur, gouverneur du Luxembourg; Mgr Musty, évêque auxiliaire de Namur; le colonel BEM Marlière, commandant militaire du Luxembourg.

(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »).

Ensuite, des discours sont prononcés successivement par M. Charles Simon, bourgmestre d'Arlon, M. Albert Hubert, président national, et M. Charles Hanin, ministre des Classes moyennes, parlant en son nom personnel et au nom du ministre de la Défense nationale, M. Segers. Des extraits sont reproduits plus loin.

Toutes ces allocutions sont vivement applaudies, et ensuite, le président national rend hommage à seize dirigeants qui comptent vingt-cinq années d'exercice ininterrompu du mandat actif au sein de la Fraternelle : sept d'entre eux se voient remettre, par les autorités, la plaquette d'or spécialement frappée à leur intention, et neuf autres, la plaquette en argent.

Puis, après l'éloquent hommage de Raymond Reuter à la Musique FDI, le président national remet au lieutenant chef de Musique Cardon une nouvelle canne de tambour-major ainsi qu'une série de nouveaux fanions pour la clique.

Cette magnifique cérémonie est clôturée par l'exécution de la Marche des Chasseurs Ardennais, suivant un nouvel arrangement du lieutenant Cardon.

La journée devait se terminer par un banquet de premier ordre, servi impeccablement à plus de quatre cents parti-

cipants. Le président national, qui était entouré à la table d'honneur notamment du ministre Hanin, du général Groven, du lieutenant général Leboutte et de Mgr Musty, devait y prendre, une dernière fois, la parole pour remercier l'Ecole d'Infanterie et tout le personnel du ménage sous-officiers pour l'excellente organisation du banquet, et plus particulièrement l'adjudant Dendival, pour remercier encore le Comité d'organisation et ceux qui l'ont complété, notamment les lieutenants-colonels Jacques et Derille, et plus particulièrement son président Raymond Reuter, auquel il remet, sous les acclamations de l'assemblée, des bou-

tons de manchettes en or portant notre insigne.

Le président devait encore rendre hommage à Madame Maurice Bricart qui, pendant près de vingt-cinq ans, a été secrétaire provinciale de l'ONAC et à laquelle, à ce titre, la Fraternelle a décerné sa plaquette d'honneur. Celle-ci allait lui être remise par le directeur général de l'ONAC, l'ancien Chasseur Ardennais René Dubuca.

Enfin, les assistants entendirent la voix de nos aînés, avec une vibrante allocution de M. Beke, président de la Fraternelle du 10<sup>e</sup> de Ligne. Ses paroles suscitèrent une tempête d'acclamations.



Ouverture de la séance académique. De gauche à droite : Madame Hanin, MM. Gourdet, le général Groven, les ministres Hanin et Cools, le gouverneur Brasseur, Mgr Musty, le colonel BEM Marlière, le bourgmestre Simon, le colonel de gendarmerie Defèche.

## LES DISCOURS

Au nom de la ville d'Arlon

par le bourgmestre  
Charles SIMON



Le bourgmestre, Charles Simon, dit la fierté qu'éprouve la ville d'Arlon d'accueillir, une fois de plus, les anciens Chasseurs Ardennais. Le choix du cheflieu du Luxembourg lui paraît cependant tout naturel, étant donné qu'Arlon a vu naître nos régiments.

M. Simon rappelle qu'il a failli être un des acteurs de la transformation du 10<sup>e</sup> de Ligne en régiment de Chasseurs Ardennais, puisqu'il entra à la Compagnie Ecole le peu après et que, jeune candidat officier de réserve, il présentait les armes à la plaine de Waltzing quand le Roi Léopold vint remettre leurs drapeaux aux trois groupements mixtes de Chasseurs Ardennais. Ceux-ci étaient présentés par les officiers instructeurs de la Compagnie Ecole, et sur les trois, deux : les commandants Bricart et Dhuren, devaient tomber glorieusement à l'ennemi.

Ce sont les qualités foncières des Luxembourgeois qui ont été à la base du magnifique comportement des Chasseurs Ardennais : ils ont apporté beaucoup de leur côté à nos populations.

Pour terminer, le premier magistrat d'Arlon rend un vif hommage aux membres du Conseil d'administration de la Fraternelle, et plus particulièrement à leur président.

### Un don généreux

Notre membre d'honneur, Mme Paul van den Corput, victime d'un léger accident, n'a pu participer à nos manifestations. Elle a tenu cependant à s'y associer en versant une contribution de 10 000 F pour participer aux frais. Nous l'en remercions de tout cœur.

## Le bilan du président national de la Fraternelle

9 septembre 1945

Après avoir souligné que le choix d'Arlon « ville-mère des Chasseurs Ardennais » était tout naturellement indiqué par cette célébration et avoir rendu hommage à nos morts qui « occupent une part privilégiée dans nos pensées et notre patrimoine », le président continue :

Et parmi ceux qui restent, les militants de la première heure se rappellent avec émotion cette journée du 9 septembre 1945 qui marqua les retrouvailles des anciens bérets verts au cœur de leur Ardennes. On avait fait choix de Libramont, nœud ferroviaire du Luxembourg, parce qu'à ce moment, les communications étaient encore difficiles et que le chemin de fer était le moyen de transport le plus approprié.

La guerre venait de se terminer enfin, et à l'appel de leurs deux commandants de divisions, les généraux Descamps et Ley, des centaines et des centaines de Chasseurs Ardennais étaient accourus. Beaucoup d'entre eux ne s'étaient pas recueils depuis plus de cinq ans. Ils étaient groupés autour de tous leurs anciens chefs de Corps, Chasseurs de tous grades et de tous régiments : ceux qui avaient subi cinq longues années de captivité dans les camps de prisonniers de guerre, où ils devaient se distinguer par leur discipline et leur esprit de corps, et ceux qui avaient survécu aux camps de concentration ; ceux aussi qui avaient échappé à la captivité, les blessés et les mutilés, ou qui étaient rentrés plus tôt en Belgique, et qui avaient organisé et animé le Service Social du Chasseur Ardennais. Ce fut une œuvre remarquable au plan social, mais aussi une formation clandestine considérable : faut-il rappeler les dizaines de dirigeants qui ont payé de leur vie leur action de résistance au sein de cette préfiguration de la Fraternelle, et ceux, plus nombreux encore, qui furent arrêtés ou qui furent emprisonnés ?

Libramont avait bien fait les choses. Des arcs de triomphe rappelaient les hauts faits des Chasseurs Ardennais, leurs de-



vises et la fierté de les accueillir. Tous furent conviés, pour le déjeuner, chez des habitants de la localité. La Musique des Chasseurs Ardennais avait été reconstituée, d'autorité, pour la circonstance. L'assemblée se tint dans un décor étonnant : celui de la future basilique du couvent dominicain, dont la construction avait été interrompue par les hostilités et où la végétation de la forêt contiguë avait reconquis le terrain, tandis que les fondations de hêtres formaient une voûte irisante. A la tribune, formée d'un rempart de verdure, parla le premier le gouverneur de la province, M. van den Corput, qui, onze ans plus tôt, se trouvait aux côtés du Roi Léopold, lors de la remise des drapeaux aux trois régiments. Il exprima la reconnaissance et l'admiration du Luxembourg pour les meilleurs de ses enfants, dignes gardiens des traditions d'honneur et de bravoure de leurs ancêtres, et il soumit à leur méditation une pensée de Joseph de Maistre : « La Patrie, c'est l'union sur le même sol des vivants avec les morts, et ceux qui naîtront pour servir ».

Les dirigeants du Service Social rendirent alors compte de leurs activités, et mirent leur mandat à la disposition des camarades rentrés au pays pour que, tous ensemble, on décidât avec enthousiasme de créer une fraternelle unique réunissant tous les anciens Chasseurs Ardennais des deux divisions, du régiment d'Artillerie, du bataillon Moto, des services et unités auxiliaires. D'un élan tout aussi unanime, le général Descamps fut porté, par acclamations, à la présidence, et le lieutenant général Ley, à la présidence d'honneur. Le comité d'organisation fut constitué en désignant deux représentants par régiment ou autres unités.

### Les grands événements

Le Comité provisoire termina l'élaboration des statuts et l'organisation régionale en décembre 1941. La constitution de l'association sans but lucratif « Fraternelle des Chasseurs Ardennais » fut faite en février 1946, et la première assemblée générale qui désigna un conseil d'administration définitif se tint à Arlon, le 12 mai 1946. A cette époque, au plan national, on se souciait fort peu de ceux qui, en 1940, avaient fait leur devoir, parfois avec héroïsme, souvent avec courage, et généralement avec honneur. Aussi, me dois-je de rappeler que le premier hommage officiel aux Chasseurs Ardennais vint de la commune de Schuerbeek qui, en septembre 1946, leur dédiait une place publique.

Le 18 mai 1947 enfin, un représentant du gouvernement, le ministre de la Défense nationale, assistait à Arlon à une grandiose cérémonie, au cours de laquelle était inaugurée la place des Chasseurs Ardennais et où la Fraternelle recevait son drapeau fédéral, offert par les communes luxembourgeoises, et la section d'Arlon le drapeau offert par nos aînés 1941-1918 du 10<sup>e</sup> de Ligne.

En février 1949, sur la Grand-Place de Bruxelles, était commémoré le cinquantième anniversaire de la création des unités de Chasseurs Ardennais, en présence, à nouveau, du ministre De Fraiteur qui remettait des distinctions honorifiques pour faits de guerre à un grand nombre de bérets verts.

Le 11 mai 1952, cérémonie inoubliable à Martelange : l'inauguration en présence de Sa Majesté le Roi et des plus hautes autorités du pays, de notre monument national.

Le 20 septembre 1964 était commémoré, à Arlon, le trentième anniversaire de la remise de nos drapeaux par le Roi Léopold, et un an plus tard, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la campagne de 1940, une forte délégation de la Fraternelle était reçue par notre commandant en chef qui prononçait un discours mémoratoire, avec cette phrase-clé : « Messieurs les Chasseurs Ardennais, je suis fier de vous ».

En octobre 1966, le Roi Baudouin, en visite dans le Luxembourg, voulait bien s'arrêter à notre monument national de Martelange.

En 1968, une autre cérémonie importante se déroulait à yinkt : l'inauguration d'un monument à la mémoire des Chasseurs Ardennais et des victimes civiles, là où depuis près de vingt-cinq ans, chaque année, des délégations de la Fraternelle vont en pèlerinage et se recueillent, avec la population locale, dans une belle confraternité nationale.

En 1969, nous avons pris une décision importante en accueillant dans nos rangs, en qualité de membres honoraires, sans paiement d'aucune cotisation, mais avec tous les droits des membres effectifs, nos glorieux amis de 1914-1918 de la Fraternelle au 10<sup>e</sup> de Ligne. Ainsi par ce geste, sans exemples je crois, nous avons voulu marquer notre respect et notre admiration pour nos anciens, et les assurer que nous retournerons sur les derniers d'entre eux, et que nous resterons les gardiens de leurs traditions.

Nous avons aussi créé, ces dernières années, la dignité de membre d'honneur, conférée seulement à cinq personnalités aux titres particulièrement éminents, la paquette d'honneur de la Fraternelle, destinée à manifester un témoignage de gratitude à ceux qui ont bien mérité de notre association, et la médaille du Mérite pour récompenser nos militants dévoués.

Au cours de ces vingt-cinq années d'existence, trois présidents nous ont, hélas ! quittés : le lieutenant général Deschamps, décédé en 1953 et qui fut, pendant huit ans, notre premier président national ; le lieutenant général Ley, qui mourut en 1957 ; le lieutenant-colonel Mathen, mort à la tâche en juillet 1964. Les deux premiers secrétaires généraux ont également disparu : les lieutenants-colonels honoraires Philippart et Krack, tandis qu'un troisième, le commandant Helmbacker, devait renoncer à ses fonctions pour raisons de santé. Notre premier trésorier général, Pierre Conter, dut résilier ses fonctions pour des raisons professionnelles il y a moins de dix ans, et il fut remplacé par Fernand Crochet, déjà trésorier de la section d'Arlon depuis la fondation du Service Social. Nous avons perdu aussi un certain nombre d'autres dirigeants, parmi lesquels des présidents de sections et des membres du conseil d'administration. A tous va notre pensée émue et reconnaissante.

Dans l'intervalle aussi, nous avons assisté à la renaissance de nos unités actives d'avant la mobilisation : le 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais en 1946, le 20<sup>e</sup> d'Artillerie en 1951, le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais en 1952. Malheureusement, le 2<sup>e</sup> Ch. A devait être transformé, en 1956, en unité de réserve qu'il est encore aujourd'hui.

Je ne voudrais pas clore cette partie de mon exposé sans mentionner notre bulletin trimestriel, agent de liaison indispensable, et dont la tenue en fait, je crois, un des périodiques les mieux cotés de toutes les associations patriotiques : il suscite pas mal d'envies, ce qui est un signe de sa réussite.

## Messages de gratitude

Il est maintenant de mon devoir d'exprimer notre chaleureuse gratitude à toutes les autorités gouvernementales, militaires, politiques, administratives qui ne nous ont pas ménagé leur soutien, leur accueil, leur compréhension. Même à Bruxelles, le nom des Chasseurs Ardennais trouve quelque résonance : il permet à vos dirigeants l'ouverture, pour la Fraternelle, de nombreux portes ; au besoin, quelques coups de boutoir bien placés les entrouvrent ou les forcent.

Notre reconnaissance va, en particulier, aux autorités de la province de Luxembourg, aux gouverneurs successifs et notamment à M. Brauseur, aux présidents, vice-présidents et membres au Conseil provincial, et singulièrement aux députés permanents, aux édiles communaux... Je dois rappeler que notre trapeau fut offert par les communes luxembourgeoises, que la province de Luxembourg prit une part consensuelle à la réalisation de notre monument national ; le gouverneur présidait le comité exécutif ; une contribution financière importante fut faite à charge de budget provincial ; toutes les communes, ou presque, y ont participé, dans la mesure de leurs moyens. En outre, depuis la création de la Fraternelle, celle-ci bénéficie d'une subvention de la part de la Province ; toujours, celle-ci a été votée à l'unanimité par le Conseil provincial ; elle fut renouvelée, notamment cette année, mais nous y tenons surtout pour des raisons symboliques.

Merci aussi à l'Armée, et plus particulièrement aux unités Chasseurs Ardennais avec lesquelles nous entretenons une coopération étroite.

Merci à la population qui a toujours réservé un accueil sympathique aux Chasseurs Ardennais.

Mais notre gratitude doit surtout s'exprimer à l'égard de ceux qui, après avoir créé la Fraternelle, l'ont fait vivre par le dévouement qu'ils lui ont consacré. Certains, parmi eux, occupent depuis vingt-cinq ans des fonctions dirigeantes ; d'autres se sont acquis également ces mérites exceptionnels. Et aussi, merci enfin à tous ceux qui nous sont demeurés fidèles sans abandonner, depuis 1945, même s'ils se sont contentés de renouveler leur cotisation, mais surtout s'ils ont pris part, régulièrement, à la vie de l'association.

## Leçons d'un quart de siècle

En premier lieu, nous tirons notre force de caractère unitaire de l'association. Que serait-il advenu, en effet, si avaient été constituées huit ou neuf fraternelles régimentaires ? Si dans un même village, on avait trouvé des Chasseurs Ardennais membres de quatre ou cinq fraternelles différentes ?

Il y a ensuite la fierté d'avoir été, d'être, des Chasseurs Ardennais, laquelle s'exprime, entre autres, quand nous arborons notre insigne à l'hure laurée ou notre béret vert. Nous avons été les premiers à porter ce béret vert qui n'a été attribué ensuite, à travers le monde, qu'à des unités d'élite : il personnifie à lui seul, aux yeux du grand public, le courage militaire, le combattant chargé des missions de confiance.

La vie de la Fraternelle est caractérisée encore, depuis sa fondation, par notre profond attachement à l'Armée. Non par esprit militariste qui ne correspondrait aucunement aux traditions de ce pays, et notamment de l'Ardenne, mais parce que l'Armée est une des parties les plus saines du corps de la nation ; parce que, loin d'être, comme sous l'ancien régime ou dans les pays totalitaires, une nation dans

la nation, elle est l'expression même de la nation, le creuset où se fondent toutes les castes de la société, où la fraternité humaine, en temps de guerre principalement, prend tout son sens. Nous nous sommes toujours appuyés sur l'Armée, c'est-à-dire sur les unités Chasseurs Ardennais avec lesquelles nous amurons en liaison permanente, et ainsi se traie la continuité. Pour la même raison, nous acceptons comme membres adhérents les jeunes Chasseurs Ardennais d'après-guerre, la qualité d'effectifs étant réservée aux anciens combattants.

Parce que nous sommes une association d'anciens militaires, même s'il s'agit en majorité de civils militaires, nous avons toujours maintenu, chez nous, une forme de hiérarchie. Ayant accepté de plein gré une forte discipline, les Chasseurs Ardennais respectent leurs chefs, parce que ces derniers sont proches d'eux et qu'ils ont toujours été de valeur. Ce n'est pas sans raison que les deux premiers présidents furent nos deux commandants de divisions, et je ne pense pas qu'il y ait une autre association d'anciens combattants ou soient inscrits tant d'officiers et où tant d'officiers prennent une part active à sa vie, à tous les niveaux. Cette situation ne porte pas atteinte à l'esprit de camaraderie, ni à l'égalité entre tous les membres, car puisque, aussi bien, il comment à n'être plus de règle de citer, au moins une fois, Saint-Exupéry dans un discours, je puis donc reprendre, dans « La Citadelle », cette phrase : « S'il n'est point de hiérarchie, il n'est point de frères ».

Nous n'avons jamais, non plus, fait de la revendication le mobile de notre action. Certes, nous assurons la défense des intérêts moraux et matériels de nos membres, mais nous professons plutôt, avec le philosophe positiviste Auguste Comte, que « Nul ne possède d'autre droit que celui de faire toujours son devoir ».

Enfin, les Chasseurs Ardennais et leur Fraternelle tirent entièrement leur raison d'être, leur explication, leur justification de leur intime intégration, de leur identification à l'Ardenne et au Luxembourg. La notion « Ardenne » adéorie évidemment ici les limites de la région naturelle. Car si nous avons nos petits particularismes qui ne vont jamais jusqu'au tribalisme, n'est-il pas vrai que Gaumais, Famennois et habitants d'autres régions encore se sont toujours sentis fiers à être appelés « Ardenne » quand ils portaient le béret vert à l'hure d'or ?

Un esprit sainement régionaliste a pris corps dès la naissance de nos unités. Primitivement, le régiment des Chasseurs Ardennais était simplement un nom ; puis, on lui donna comme emblème le sanglier qui symbolise bien le caractère pacifique, rude, déterminé, vigoureux de l'Ardenne, on y ajouta le béret vert, à la teinte de nos sapins enérés dans le schiste et qui défient toutes les tempêtes.

L'esprit Chasseurs Ardennais, et la camaraderie qu'il implique, s'est entretenu du fait que nos soldats venaient de la même province, y compris ses prolongements de recrutement, du même canton, de la même commune. Endurcis par la rigueur du climat et du sol, plus près de la terre, ils en connaissent la valeur et étaient davantage portés à la défendre farouchement, avec le seule fierté réellement noble : celle du cœur. Ceux qui n'étaient pas Ardennais de naissance le sont devenus par sympathie, par adoption.

La discipline rudement vécue conduit au courage collectif. En eux, se sont retrouvées toutes les vertus d'une population douée de qualités fortes, de cette générosité ardente qui fait les caractères bien trempés.

Ils ont tout naturellement trouvé un soutien total auprès de la population, leur population. Car ils étaient les gardiens de l'héritage. Les continuateurs des traditions militaires et patriotiques du Luxembourg et de l'Ardenne, qui placent leurs racines dans l'histoire et ses légendes.

Aux jeunes Chasseurs Ardennais de continuer dans la voie tracée, comme ils le font magnifiquement au sein de leurs bataillons. Rien ne se construit de solide sans le respect des traditions, sans l'étroite connexion entre le passé et l'avenir. « La race des hommes survit aux hommes mêmes » : c'est là un beau défi, à notre époque de nivellement et de contestation, alors qu'on prétend à la faillite des vocations collectives.

Aux anciens, ai-je besoin de demander de rester, avant tout, des Chasseurs Ardennais ? C'est-à-dire des agents du souvenir et de la fidélité ; des hommes toujours prêts à faire face, à résister et à mordre ; des hommes imprégnés des qualités ancestrales ; des hommes enthousiastes et généreux, animés du besoin de servir encore, en une époque des égoïsmes triomphants, de rage de consommation, de manque de solidarité entre les peuples et les individus. En un temps de carences, d'insuffisances et de pléthores ; d'absences de libertés et de licences les plus audacieuses ; en un temps de contradictions où il n'est pas facile, même aux meilleurs, de trouver leur voie. Des hommes au patriotisme ardent, « affirmation d'une force d'âme ».

Quand on a porté le béret vert, on lui reste fidèle, on se doit d'être digne du passé, on ne se contente pas de l'existence monotone de celui qui tombe « l'énorme poids du Rien ». Puisons dans le passé des leçons de fierté, de dignité et de courage. Sachons pratiquer l'entraide généreuse et fraternelle, sachons accepter une vie difficile même, pour autant qu'elle apporte quelque chose au bien des hommes.

Chasseurs Ardennais, debout toujours sur la frontière, prêts à faire face pour lutter contre les égoïsmes et les divisions, pour la pratique loyale des vertus civiles. Unis dans la fraternité en dignes fils d'une race forte, fière et fidèle.

## Au nom du gouvernement par le ministre Charles HANIN



C'est au nom du gouvernement que M. Charles Hanin, ministre des Classes moyennes, a pris la parole en lieu et place de son collègue M. Segers, ministre de la Défense nationale. A son tour, il commença par évoquer son passage parmi les Chasseurs Ardennais, ses dix-sept mois de service, commencés en 1937 à la Compagnie Ecole et poursuivis au 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais à Vielsalm. Puis, vint la période de mobilisation et la campagne de mai 1940. Le ministre a gardé de cette période un grand enrichissement : elle lui a permis de connaître les hommes de sa province, mieux qu'il n'aurait jamais pu le faire.

Porteur du message d'admiration et de sympathie de M. Segers pour la grande et efficiente activité que déploie la Fraternelle, M. Hanin souligne leur fidélité agissante au pays et à son unité : cette attitude mérite d'être mise en exergue, au moment où certains ne parviennent plus à comprendre que l'existence du pays est subordonnée à la volonté de ses habitants de continuer à vivre ensemble. Il fait ensuite un chaleureux éloge des dirigeants de la Fraternelle.

Puis, au nom de M. Segers, il se réjouit des relations extrêmement étroites et confiantes qui régnent, dans le Luxembourg, entre la population et l'Armée. Il confirme le projet du ministre de la Défense nationale d'implanter dans la province un complexe militaire plus important que jamais, dont la localisation et les dimensions restent à définir. Ainsi, conclut-il, l'Armée contribuera pour une part importante au renouveau de cette province, auquel s'attachent avec ténacité tous ses habitants, sous la conduite d'autorités dynamiques.

## Hommage à la Musique FDI par Raymond REUTER

C'est pour moi un grand honneur en même temps qu'une joie profonde, de pouvoir, au nom de toute la Fraternelle et dans le cadre solennel de cette séance académique, rendre un hommage particulier à la Musique des Forces de Défense de l'Intérieur.

Il y a longtemps que notre Conseil d'Administration y songeait...

Il y a longtemps que les Anciens Chasseurs Ardennais souhaitaient que soit posé le geste et que soient dits les mots qui consacraient leur estime et leur attachement.



Ah, sans doute, y a-t-il en Belgique des phalanges musicales militaires de plus haut prestige, parce que plus favorisées sur bien des plans ; mais je vous le demande, peut-on concevoir, en dehors de toutes considérations de dotation et de moyens, peut-on concevoir dis-je privilégié plus précieux que celui où prévalent les liens de l'esprit et du cœur ; peut-on concevoir sympathie plus profonde que celle qui découle de mille affinités qui touchent à la fois à la Tradition, au Souvenir et au Sol.

Eh bien, cher lieutenant Cardon et vous chers musiciens qui êtes aujourd'hui nos invités d'honneur, ces précieux privilèges, ce chaleureux environnement, c'est vous qui en êtes les heureux bénéficiaires, c'est vous, ici, dans le Luxembourg, qui êtes, de nous tous, les mieux aimés !

Le président national remet les cadeaux de la Fraternelle au lieutenant R. Cardon, Chef de Musique FDI : une nouvelle canne de tambour-major, des fanions brodés pour les tambours et trompettes.

Comme nos Bataillons, votre musique est issue du vieux et glorieux 10<sup>e</sup> de Ligne; votre point d'attache est fixé depuis toujours au chef-lieu de notre province; vous paraissez à toutes nos prises d'armes et à toutes nos manifestations; vous portez surtout notre Bêret Vert et dès lors tous les sigles F.D.I. du monde ne sauraient nous faire oublier que pour nous, vous êtes tout d'abord la « musique des Chasseurs Ardennais ».

Et lorsque, sous le soleil ou la pluie, défilant dans nos rues et glorieux 10<sup>e</sup> de Ligne; votre point d'attache est fixé depuis toujours au chef-lieu de notre province; vous paraissez à toutes nos prises d'armes et à toutes nos manifestations; vous portez surtout notre Bêret Vert et dès lors tous les sigles F.D.I. du monde ne sauraient nous faire oublier que pour nous, vous êtes tout d'abord la « musique des Chasseurs Ardennais ».

Il se souvient de ses vingt ans, de ses trente ans.

Il se souvient de ses propres défilés sous le même Bêret Vert.

Il se souvient de tout ce qui a fait son « monde » de Chasseur Ardennais, et plus particulièrement de 9 mois de mobilisation, de 18 jours de combats.

Il se souvient de Badange, de la Dendre et de la Lys.

Il se souvient des stalags et des maquis.

Et même parfois, lorsque se greffent sur les cadences et les rythmes de la Marche les émouvants accents du Chant de l'Au Revoir, nos pensées rejoignent irrésistiblement le Souvenir de tant de camarades qui ont disparu et qui étaient pour nous comme des frères...

Voilà, chers musiciens — vous ne vous en doutez pas n'est-ce pas ? — voilà ce que vous êtes pour nous et ce qu'implicitement vous faites pour nous !

Et de tout cela, aujourd'hui, nous avons décidé de vous dire MERCI en vous offrant, en gage de notre gratitude, une nouvelle canne de tambour-major ainsi qu'une nouvelle collection de fanions pour vos tambours et vos trompettes.

Le cadeau sans doute est modeste, mais nous espérons que vous aurez cependant plaisir à l'accepter et nous serions heureux si votre Chef voulait bien monter à cette tribune pour le recevoir solennellement des mains de notre Président.

De cette façon, dès aujourd'hui un lien supplémentaire nous unira et lorsque désormais nous vous verrons défiler, il y aura entre nous quelque chose de plus, qui pourrait être comme un peu de notre cœur que nous aurions voulu vous donner.

#### AMI CHASSEUR ARDENNAIS

As-tu payé ta cotisation pour 1970 ? Si non, fais-le sans tarder auprès du trésorier de ta section.

L'exercice se clôture le 31 octobre.

Si oui, ton devoir à l'égard de tes camarades et de la fraternelle n'est pas terminé.

Tu dois participer à toutes les activités de ton association.

Tu dois porter fièrement ton insigne et ton bêtret vert.

Tu dois nous apporter l'adhésion de nouveaux membres.



Nos dévoués porte-drapeau.

## Dirigeants à l'honneur

Afin d'honorer un certain nombre de dirigeants ayant depuis la fondation de la fraternelle exercé avec dévouement un mandat actif, nous avons fait graver une plaquette-souvenir. Elle fut remise à ceux dont les noms suivent :

#### PLAQUETTES EN OR :

- Robert LEPAGE, membre du conseil d'administration et vice-président national depuis la fondation; président d'honneur de la section d'Etalle.
- Colonel Albert RENSON, vice-président du Service social du Chasseur Ardennais, vice-président et président a.i. durant nombre d'années de la section du Brabant; membre du conseil d'administration du Brabant; membre du conseil d'administration; administrateur du bulletin depuis plus de vingt ans et longtemps rédacteur.
- Raymond REUTER, président de la section d'Arlon depuis 1945; membre du conseil d'administration; président du comité d'organisation des manifestations du XXV<sup>e</sup> anniversaire.
- Jean DIDIER, président de la section Bastogne-Martelange-Sibret depuis la fondation; premier vice-président national; à trois reprises président national a.i.
- Gaston EPPE, président de la section d'Etalle depuis 1945; membre du conseil d'administration.
- Roger FRANCOIS, président de la section de Florenville depuis 1945.
- Albert BALBEUR, président de la section Neufchâteau-Libramont depuis 1945; membre du conseil d'administration.

- Raymond REUTER, président de la section d'Arlon depuis 1945; membre du conseil d'administration; président du comité d'organisation des manifestations du XXV<sup>e</sup> anniversaire.
- Jean DIDIER, président de la section Bastogne-Martelange-Sibret depuis la fondation; premier vice-président national; à trois reprises président national a.i.
- Gaston EPPE, président de la section d'Etalle depuis 1945; membre du conseil d'administration.
- Roger FRANCOIS, président de la section de Florenville depuis 1945.
- Albert BALBEUR, président de la section Neufchâteau-Libramont depuis 1945; membre du conseil d'administration.

- Tu dois participer à toutes les activités de ton association.
- Tu dois porter fièrement ton insigne et ton bêtret vert.
- Tu dois nous apporter l'adhésion de nouveaux membres.

#### PLAQUETTES EN ARGENT :

- Joseph ANDRE, vice-président puis président de la section de Houffalize-La Roche; membre du conseil d'administration.
- Edmond HONNAY, vice-président de la section de Neufchâteau depuis 1945.
- Joseph BAUDOIN, secrétaire de la section d'Erezée du Service social du Chasseur Ardennais, puis de la Fraternelle; grand mutilé de guerre.
- Paul DUROU, trésorier, puis secrétaire-trésorier de la section de Liège depuis 1945.
- Georges GILSOUL, secrétaire de la section de Namur depuis la fondation de la Fraternelle.
- François HANNICK, secrétaire-trésorier de la section de Neufchâteau depuis la création.
- Fernand CROCHET, trésorier de la section d'Arlon du Service social du Chasseur Ardennais depuis 1941, puis de la section régionale de la Fraternelle; trésorier national depuis 1961.
- Georges BODSON, trésorier adjoint du Service social du Chasseur Ardennais et de la section du Brabant depuis fin 1940; trésorier de la section du Brabant de la Fraternelle depuis 1945; trésorier du comité du Monument national de Martelange; membre du conseil d'administration depuis 1947 et vice-président national depuis 1967.
- Pierre THEBERATH, porte-drapeau fédéral depuis la remise du drapeau. Le conseil d'administration a voulu honorer par lui tous les porte-drapeau.

## PERSONNALITES PRESENTES A ARLON LE 20 SEPTEMBRE

Représentant du Roi :  
Général-Major ROMAN, Aide de camp, Commandant la 1<sup>re</sup> Division.  
MM. A. COOLS, Vice-Premier ministre et Ministre du Budget;  
Ch. HANIN, Ministre des Classes Moyennes;  
Général-Major J. GROVEN, Chef d'Etat-Major de la Force Terrestre;  
M. BRASSEUR, Gouverneur de la Province de Luxembourg;  
J. GOURDET, Président du Conseil provincial du Luxembourg;  
Colonel BEM MARLIÈRE, Commandant militaire du Luxembourg;  
Mgr MUSTY, Evêque auxiliaire du Diocèse de Namur;  
G. JUNGERS, Président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance de l'arrondissement d'Arlon;  
E. ADAM, Sénateur, ancien Ministre;  
Lieutenant Général amateur c.r. L. LEBOUTTE, Aide de camp honoraire du Roi et ancien chef d'Etat-Major de la Force Africaine, membre d'honneur de la Fraternelle;  
G. GRIBOMONT, Sénateur;  
M. OLIVIER, Sénateur;  
P. RENQUIN, Sénateur;  
L. REUTER, Sénateur;  
L. OLIVIER, Membre de la Chambre des Représentants, Bourgmestre de Bastogne;  
R. GILLET, Membre de la Chambre des Représentants;  
Général-Major c.r. L. CHAMPION, Président d'honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais;  
Général-Major honoraire R. LECOCQ, Commandant en 1940 le 1<sup>er</sup> Chasseur Ardennais;

R. DUBUCQ, Directeur général de l'ONAC;  
Colonel BEM DEPUYDT, Inspecteur de l'Infanterie;  
Colonel de gendarmerie DEFECHE, Commandant 1<sup>o</sup> groupe territorial de la province de Luxembourg;  
Colonel BEM c.r. VAN DE WALLE, ancien commandant de l'EI;  
Colonel BEM ROSSIGNOL, adjoint au Commandant opérationnel FDI;  
P. FINCKEUR, Député permanent du Luxembourg;  
H. PIERRET, Député permanent du Luxembourg;  
G. GILSON, Député permanent du Luxembourg;  
A. GILLARD, Député permanent du Luxembourg;  
J. BOCK, Député permanent du Luxembourg;  
Ch. SIMON, Bourgmestre d'Arlon;  
G. CHRISTOPHE, Commissaire d'Arrondissement à Arlon-Virtout;  
P. LANDENNE, Commissaire d'Arrondissement à Neufchâteau;  
J. LIBOTTE, Commissaire d'Arrondissement à Marche-en-Famenne;  
A. DALCETTE, Bourgmestre de Les Talles;  
DECKER, PONCIN et BOURTON, Echevins de la ville d'Arlon;  
Lieutenant-Colonel SERVAIS, Commandant a.i. de l'Ecole d'Infanterie;  
Lieutenant-Colonel STENÛT, Commandant le 1<sup>o</sup> Chasseur Ardennais;  
Lieutenant-Colonel SIRAUX, Commandant le 3<sup>e</sup> Chasseur Ardennais;

Lieutenant-Colonel URBAIN, Commandant le 20 A;  
Lieutenant-Colonel LEMASSON, Commandant le régiment Para-commando;  
Lieutenant-Colonel DUVIVIER, Commandant le 3<sup>e</sup> Lanciers;  
les Colonels BORGNIET, REGNIER, FORGET, LALIÈRE, GOEGBEUR, GODET et JACQUES, anciens commandants du 1<sup>er</sup> Chasseur Ardennais;  
les Colonels CAMUS, BORROUX et DERIL, anciens commandants du 3<sup>e</sup> Chasseur Ardennais;  
le Colonel RAVEAUX, ancien commandant du 2<sup>e</sup> Chasseur Ardennais;  
Major GERARD, adjoint au commandant de province;  
C. BEKE, président; Colonel LAFORET, vice-président;  
APPART, secrétaire-trésorier et C. SAINT-MAUX, Président de la section d'Arlon de la Fraternelle 1914/1918 du 10<sup>e</sup> de Ligne;  
Chanoine R. MATHIEN, Doyen principal d'Arlon;  
Abbé R. WEBER, Curé de Saint-Donat à Arlon;  
C.F. CHARLES, ISMA à Arlon;  
PELLER, Président provincial du Luxembourg de la FNI;  
JACQUET, Président provincial du Luxembourg de la FNAPG;  
PAULUS, Président provincial du Luxembourg de la FNCI;  
REMON, Président de FUGPA;  
WATHIEU, Président local FNAPG;  
Mme Maurice BRICART;  
Mme Raymond DHUREN.

## PERSONNALITES EXCUSEES

MM. P.W. SEGERS, Ministre de la Défense nationale  
Général-major BLONDIAU, Chef de la Maison Militaire du Roi.  
Lieutenant Général WERBROUCK, Commandant FDI et de la 1<sup>re</sup> Circonscription militaire  
Général-Major HOYOS, Commandant la 3<sup>e</sup> Circonscription militaire  
Général-Major LAMOTE, Inspecteur général de la Force terrestre  
Général-Major DELPERDANGE, Aide de camp du Roi et Commandant opérationnel FDI  
L. CHARDOME, Sénateur  
Ch. POSWICK, Député, ancien Ministre  
Général-Major médecin c.r. A. GUERISSE, Président de l'UIRD, Membre d'honneur de la Fraternelle  
Général-Major c.r. DANLOY, Aide de camp honoraire du Roi  
Général-Major WAGNER, Commandant le Centre Infanterie - Troupes blindées  
M. BASTIEN, Procureur du Roi à Arlon  
J. BASTIN, Député permanent  
Colonel DEVOS, Président de l'ONIG  
M. HERMAN, Directeur général de l'ONIG  
Colonel de gendarmerie BACIENE, Commandant les provinces de Liège et de Luxembourg  
Colonel BEM PENNEMAN de BOSSCHEYDE, Directeur de l'Infanterie  
Colonel HAAS, Chef d'Etat-Major de la 3<sup>e</sup> Circonscription militaire  
Colonel BEM DEMARCHE, Commandant de la 7<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie blindée  
Colonel BEM BASTOGNE, Commandant l'E. T. bi.  
Colonel BEM Ch. LALIÈRE, EM / Force terrestre  
Lieutenant-Colonel WILLEMS, Attaché au Cabinet du Ministre de la Défense nationale  
Lieutenant-Colonel DECAMP, Commandant le 1 A

LES CHEFS DE CORPS DE 1940 :  
Général ROBERT (3 Ch.A.)  
Général COETS (1 Ch.A.)  
Général BOURGIES (5 Ch.A.)  
Général DE SMEDT (6 Ch.A.)  
Général TRIEST (CRI/Ch.A.)  
Colonel L. KREMER (Bon Moto/VI CA)  
LES ANCIENS CHEFS DE CORPS D'APRES-GUERRE  
1 Ch.A. : Généraux PALMAERS et LALLEMAND  
Colonels BOUTIQUE et WATTIÉ  
Lieutenant-Colonel DELOGNE  
3 Ch.A. : Colonels PAIRON, TELLIER et COLPAERT  
Lieut.Col. STEPHANY et STEVERLINCK  
Major IMPENS  
MM. A. GERARD, Président FNC  
E. DEJEAN, Président FNI  
R. NACHEZ, Président FNAPG  
L. SOMERHAUSEN, Directeur du « Bulletin des PP » et Président suppléant du Bureau permanent du Conseil supérieur des oeuvres de victimes de la guerre  
J. FOSTY, Vice-Président de l'USRA  
O. HABARU, Directeur du « Journal des Combattants »  
Général FORGEUR, Président provincial de l'ONIG  
PLUMIER, Président provincial de l'ONAC  
P. MATHURIN, Greffier provincial  
A. LION, Commissaire d'arrondissement à Bastogne  
J. DEVAUX, Bourgmestre de Neufchâteau  
J. BOURGUIGNON, Bourgmestre de Marche-en-Famenne  
M. REMACLE, Bourgmestre de Vielsalm  
E. REMY, Bourgmestre de Martelange  
F. GOMREE, Directeur provincial des Ponts et Chaussées  
Mmes Ed. MATHIEN  
F. REMIENNE  
P. van den CORPUT, Membre d'honneur de la Fraternelle  
Mlle DESCAMPS  
MM. D. RYELANDT, Membre d'honneur de la Fraternelle  
Major J. MILITIS, Membre d'honneur de la Fraternelle

## Message du général Lecocq commandant du 1 Ch.A. en 1940

Parmi les nombreux messages de félicitations et de satisfaction que nous avons reçus au lendemain de nos manifestations jubilaires, nous reproduisons uniquement un extrait de la lettre du général Lecocq, ancien commandant du 1 Ch. A. en 1940 et seul représentant des Chefs de Corps de cette époque, les autres étant tous empêchés par leur grand âge et leur état de santé :

« J'ai été heureux de retrouver là-bas beaucoup de connaissances et de camarades et de constater une fois de plus, que dans le Luxembourg, le temps n'efface pas les sentiments d'attachement et d'amitié.

« Vertu de fidélité des Ardennais !  
« Et pour le reste, j'ai aussi admiré la belle ordonnance des cérémonies, l'amabilité fraternelle du banquet jubilaire. J'avoue que pour moi, la journée a été comme le ciel : sans nuages ».

Le président national lui a répondu notamment :

« Je tiens surtout à vous remercier d'avoir entrepris, une nouvelle fois, le déplacement d'Arlon afin de vous trouver parmi nous, et d'y représenter ainsi tous nos anciens Chefs de Corps de 1940. Votre présence a été vivement appréciée de tous les anciens qui ont été heureux de vous revoir toujours alerte, attentionné pour chacun, et conservant votre grande simplicité qui est une des marques de votre personnalité ».

**V O U S,**  
qui avez porté le  
**BERET VERT**



dans les deux Divisions de  
Chasseurs Ardennais, Artillerie  
Chasseurs Ardennais (20A.),  
au C. R. I. Ch. A., Bon Moto,  
T. T. r., Gn, S. S., C. T. des Ch. A.

**Le Service Social du  
Chasseur Ardennais vous invite au**

# **CONGRES** DES **Chasseurs Ardennais**

**Le Dimanche 9 Septembre à LIBRAMONT**

**Programme de la journée :**

à 11 h. 30 Messe solennelle à la mémoire des Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie.

Allocution du R.P. Laffineur O.P.  
Aumônier du Camp de Tibor.

à 14 h. Assemblée générale.

**Ordre du Jour :**

1. Allocution du Président
2. Rapport sur l'activité du S.S.Ch.A
3. Rapport du trésorier
4. Transformation du S.S.Ch.A. en Fraternelle
5. Nomination du Comité d'Organisation
6. Divers

**Tous à LIBRAMONT le 9 septembre  
en bérets verts !**

**La Musique des Chasseurs Ardennais sera de la partie...**

Le Général-Major DESCAMPS,  
Commandant de la 2<sup>e</sup> D. Ch. A.

Le Lieutenant-Général LEY,  
Commandant de la 3<sup>e</sup> D. Ch. A.  
Président du S. S. Ch. A.

Des Presses de J. FASBENDER, ARLON.

## **UN QUART DE SIECLE, A TIRE D'AILE**

Ceci n'est pas une histoire de la Fraternelle, mais seulement un rappel chronologique succinct depuis la création : la collection de notre bulletin constitue la meilleure source d'information.

Nous ne revenons pas sur le Service Social du Chasseur Ardennais, précurseur de la Fraternelle, dont un historique détaillé fut publié dans notre n° 3 d'avril-mai 1947. Qu'il nous suffise cependant de rappeler le lourd tribut payé par celui-ci, en raison de ses activités de résistance.



Le lieutenant général Fernand LEY,  
président du S.S. Ch.A.

Sont morts ou ont disparu dans les camps de concentration deux vice-présidents du comité de gerance : le major Pelszer (3 et 6 Ch. A.) et le soldat Raymond Anselme; le lieutenant van der Heyden, trésorier général; le lieutenant baron Greindl, président provincial du Luxembourg; le lieutenant André Salmon, vice-président provincial du Luxembourg; le lieutenant Georges Quinot, président cantonal de Florenville; l'adjudant Georges Sibret, délégué communal de Libramont; le lieutenant Georges Lambert, membre du comité cantonal de Durbuy; le major Le Roi (6 Ch.A.), directeur des hommes; le lieutenant Tachen, secrétaire provincial de Liège; et d'autres, dont nous n'avons pu retrouver les noms.

Ont été abattus par la Gestapo ou d'autres polices allemandes, ou sont tombés dans les combats de la Résistance : l'adjudant CSLR Paul Merget, président cantonal de Durbuy; le lieutenant Hubert Liégeois, vice-président de Durbuy; le soldat Norbert Chamberland, délégué local de Marenne; le sergent Fernand Noël, délégué communal de Chenois-Latour; et la liste est incomplète.

Des dizaines d'autres ont été arrêtés et détenus dans les prisons, les camps de concentration, ou renvoyés dans des camps de prisonniers de guerre; un grand nombre réussirent à prendre le maquis.

Le S.S. Ch.A. s'est volontairement dissous le 9 septembre 1945 pour faire place à la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, dont commença ainsi l'existence. Ce jour-là, à Libramont, on décida de créer une fraternelle unique réunissant les anciens de toutes les unités de Chasseurs Ardennais. Un comité d'organisation fut constitué de la manière suivante : président, général-major Descamps, ancien commandant de la 1<sup>e</sup> D Ch.A.; délégués des unités : 1 Ch.A., commandant Philippart (Arlon) et musicien Louis Petit (Arlon); 2 Ch.A., lieutenant Gabriel Robert (Bastogne) et lieutenant Joseph Robert (Corbion); 3 Ch. A., major Velghe (Uccle) et capitaine Champion (Bruxelles); 4 Ch.A., capitaine Hubert (Arlon) et capitaine Dubucq (Ixelles); 5 Ch.A., lieutenant Burnotte (Rosières) et lieutenant Lambert; 6 Ch.A., commandant Snoeck (Marloie) et lieutenant Conter (Arlon); 7 Ch.A., adjudant Hoffmann (Arlon) et sergent Collignon (Bertrix); Bataillon-Moto, major Kremer (Namur) et lieutenant Uselding (Bouillon); 20 A., major Renson (Bruxelles) et Georget Behin (Virton); TTr, capitaine Luycx (Bruxelles); Génie, commandant Guilleaume (Arlon); CT, lieutenant Allard (Bruxelles) et capitaine Ghellynck.

Le général Descamps choisit comme secrétaire provisoire l'actuel président national.

Le comité d'organisation tint sa première réunion à Arlon le 30 septembre 1945, et il est peut-être intéressant de rappeler certaines de ses décisions.

Le président rendit hommage à l'action accomplie par le Service Social du Chasseur Ardennais.

Passant au point principal de l'ordre du jour, le comité décida à l'unanimité des membres présents la constitution d'une fraternelle unique groupant tous les Chasseurs Ardennais, sans distinction d'unité. Cette fraternelle compterait un certain nombre de sections régionales dont les limites seraient fixées et dont les comités seraient élus par tous les Chasseurs Ardennais de la région, réunis en assemblée plénière. Le comité central de la Fraternelle serait élu par les sections régionales dont chacune disposerait d'un nombre de voix proportionnel à ses membres.

Il fut également décidé unanimement de ne pas solliciter de cotisation, les Chasseurs Ardennais étant membres de droit de la Fraternelle qui leur délivrera, sur demande, une carte de membre. Seul l'insigne, qui sera celui créé par le S.S. Ch.A., sera payé.

Le comité constitua également son bureau, de la manière suivante :  
Président : Général Descamps;  
Secrétaire : Commandant Philippart;  
Secrétaire adjoint : Adjudant Hoffmann;  
Trésorier : M. P. Conter;  
Chargés de la propagande : MM. Hubert et Petit.

Le secrétariat installera un bureau permanent.

Le capitaine Hubert s'occupera de l'élaboration du projet de statuts et de la délimitation des sections régionales.

Le projet d'un drapeau typiquement Chasseurs Ardennais fut aussi présenté par le général Descamps, et adopté. Chaque section aura son drapeau.

Par ailleurs, l'ancienne Musique des bérets verts sera reconstituée par la Fraternelle, et restera ainsi la Musique des Chasseurs Ardennais.

Le rapporteur présenta son projet de statuts à une réunion du comité d'organisation, tenue le 9 décembre 1945, et le texte fut adopté à l'unanimité.

Le 9 février 1946, par-devant notre regretté camarade le notaire Roland Ensch, cet lieu, en l'Hôtel du Luxembourg à Arlon, la signature des statuts de l'association sans

but lucratif « Fraternelle des Chasseurs Ardennais ». Les membres fondateurs étaient : le général Descamps; commandants Philippart et Guilleaume; capitaines Conter et Hubert; adjudant Hoffmann et musicien Petit; lesquels constituèrent le premier comité central.

Le 12 mai 1946 se tint, à Arlon, la première assemblée générale statutaire qui élut le comité central définitif. Voici quelle était la composition de ce premier conseil d'administration de la Fraternelle : président d'honneur, lieutenant général Ley; président, lieutenant général Descamps; vice-présidents, major Krack, capitaine Lepage; secrétaire général, major Philippart; secrétaire adjoint, adjudant Hoffmann; trésorier général, capitaine Conter; membres, major Gehenot, major Heuart, commandant Guilleaume, capitaine Remience, capitaine Hubert, lieutenant Quoirin, adjudant Clesse et



Le lieutenant général Victor DESCAMPS,  
premier président de la Fraternelle.

musicien Petit. Ce comité tint sa première réunion le 7 juillet 1946.

Le premier numéro de notre bulletin trimestriel « Le Chasseur Ardennais » fut publié en décembre 1946; il s'ouvrait par un message du lieutenant général Descamps, où l'on pouvait lire notamment : « La franchise camaraderie, la solidarité qui existaient parmi les Chasseurs Ardennais dès avant la guerre, cimentées par les souffrances, exaltées par l'héroïsme déployé côte-à-côte sur les champs de bataille, ont établi entre nous des liens indissolubles ».

Le 29 septembre 1946, inauguration de la Place des Chasseurs Ardennais à Schaebeek.

Le 18 mai 1947 à Arlon, en présence du ministre de la Défense nationale M. Du Fraiteur, inauguration de la Place des Chasseurs Ardennais et remise du drapeau fédéral offert par les communes luxembourgeoises, et du drapeau de la section d'Arlon offert par la Fraternelle 1914/1918 du 10<sup>e</sup> de Ligne.

Cette même année, à l'initiative de la section du Brabant, premier pèlerinage à Vinkt et à Gottem.

En février 1949, à Bruxelles, quinzième anniversaire de la création des unités de Chasseurs Ardennais, en présence du ministre de la Défense nationale. Remise de nombreuses Croix de Guerre et autres distinctions à des anciens.



Au milieu de l'année 1949, le lieutenant-colonel Philippart, premier secrétaire, qui avait fait la guerre 1914/1918 au sein du 10<sup>e</sup> de Ligne, demandait d'être déchargé de ses fonctions pour raisons de santé : il devait mourir le 21 juillet 1952.

En janvier 1950 à Namur, le lieutenant-colonel Krack, qui assurait l'intérim, fut officiellement désigné pour lui succéder.

Le 11 mai 1952 avait lieu, à Martelange, en présence du Roi et des plus hautes autorités du pays, notamment du président de la Chambre, du président du Sénat, du Premier ministre et de plusieurs membres du gouvernement, l'inauguration du monument national aux Chasseurs Ardennais.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1953 mourait inopinément notre premier président, le lieutenant général Descamps. Ses obsèques devaient revêtir un caractère particulièrement solennel.

En novembre 1953, le lieutenant général Ley acceptait de devenir président national. Lors de l'assemblée générale du 27 mai 1954 à Vielsalm, était décidée une nouvelle structure de la Fraternelle, avec création d'un comité de gerance ou comité de direction, d'un comité national composé du comité de gerance et des présidents de sections, d'un secrétaire national et d'un trésorier national.

Le 13 mai 1956, le commandant Helmbacker était élu secrétaire national, en remplacement du lieutenant-colonel Krack, démissionnaire pour raisons de santé.

A même époque et pour les mêmes raisons, le lieutenant général Ley se voyait contraint de renoncer à la présidence nationale : il était remplacé, le 9 septembre 1956, par le lieutenant-colonel Mathen.

Le lieutenant général Ley est décédé le 28 février 1957.

Il fut alors procédé à une refonte des statuts, et le nouveau texte fut approuvé lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Liège, le 20 avril 1958.

Lors de l'assemblée générale du 16 avril 1961, notre camarade Pierre Conter fut remplacé en tant que trésorier national par Fernand Crochet.

Louis Helmbacker, souffrant, avait demandé d'être déchargé des fonctions de secrétaire national lors de l'assemblée générale du 29 avril 1962; il continua cependant ses fonctions jusqu'à l'assemblée générale suivante qui se tint à Liège, le 28 avril 1963, et où notre camarade Victor Robert fut désigné pour le remplacer.

Décès du colonel Mathen le 19 juillet 1964, et quelques jours plus tard du lieutenant-colonel Krack.

Au cours de l'assemblée générale du 26 avril 1965, Albert Hubert fut élu président national.

Après, le 20 septembre 1964, des manifestations avaient marqué, à Arlon, le centième anniversaire de la remise de nos drapeaux par le Roi Léopold.

Janvier 1965 : M. Segers, ministre de la Défense nationale, décide de doter du bécrot vert les membres de la Musique FDI.

Mai 1965 : M. Segers prend une décision exceptionnelle permettant aux officiers et aux sous-officiers des Chasseurs Ardennais de porter le bécrot vert en tenue de sortie.

Le 25 septembre 1965, le Roi Léopold recevait à Argenteuil une importante délégation de la Fraternelle.

Le 17 octobre 1966, le Roi Baudouin fleurissait notre monument national de Martelange.

En 1967, remise des premières plaquettes de Reconnaissance de la Fraternelle.

Le 3 septembre 1967, inauguration du mémorial de Temploux.

Avril 1968 : remise des premières médailles du Mérite, destinées à récompenser les militants de la Fraternelle.

Le 26 mai 1968, inauguration du monument de Vinkt.

Au cours de l'assemblée générale de Vielsalm du 27 avril 1969, les membres de la Fraternelle 1914/1918 du 10<sup>e</sup> de Ligne sont nommés membres honoraires de la Fraternelle.

Lors de l'assemblée générale de Houffalize le 26 avril 1970, le général Champion est élu président d'honneur de la Fraternelle, tandis que le lieutenant général aviateur Leboutte, le général médecin Guérisse et le baron Daniel Ryelandt étaient nommés membres d'honneur de notre association.



Notre ami René Dubucq, directeur général de l'ONAC, remet à Madame Maurice Bricart la plaquette d'honneur de la Fraternelle.



Chef d'orchestre au présentateur du fil à couper le beurre ? A droite du président, Mgr Musty et le Ministre des Classes moyennes; à sa gauche, le général Groven et Madame Hanin.



Les participants au banquet sont réjouis durant l'allocution présidentielle. On reconnaît à l'avant-plan le lieutenant général aviateur Leboutte, Madame Bricart, le colonel BEM Dupuydt et le général Lecaq.

1914 - 1918  
**FRATERNELLE**  
des  
**Anciens Combattants du 10<sup>e</sup> de Ligne**  
NAMUR - TERMONDE - YSER - EESSEN - CORTEMARCK

SECRETAIRE :  
I. APPART, rue de Rosendael 1 - 1190 Bruxelles — Tél. (02) 43.68.45

Chers Camarades,

Nous sommes heureux de pouvoir publier ci-dessous un petit récit de guerre authentique que nous envoie un de nos braves camarades. Ce récit, malgré sa sobriété, vous fera, nous en sommes sûrs, revivre certaines heures tragiques, mais parfois tout aussi exaltantes de votre vie de combattant d'il y a plus d'un demi-siècle.

Pour son geste, nous remercions de tout cœur notre correspondant occasionnel et espérons que son exemple sera suivi par ses anciens Frères d'Armes.

Le Président.

## UN SOUVENIR

Fin 1917. Ayant relevé un régiment français dans le secteur de Merckem, le 10<sup>e</sup> de Ligne allait connaître quelques mois d'une vie extrêmement pénible.

Le terrain avait été violemment bombardé au cours de l'offensive franco-britannique des mois précédents. C'était un immense champ de désolation où toute végétation avait été anéantie. Quelques fermettes en ruine, quelques blockhaus allemands et des arbres déchiquetés formaient tout le décor de ce sinistre paysage. Plus aucune trace de vie pas plus que de chemins et de sentiers; rien que de la boue et d'innombrables trous d'obus remplis d'eau.

Je faisais partie d'un groupe d'officiers et de gradés chargé d'effectuer de nuit une reconnaissance avant la reprise du secteur aux Français. Je me souviens que les rares itinéraires reliant les différents postes étaient jalonnés par des bandes de pansement que des Français avaient déroulés sur la boue. Pour effectuer un trajet de quelques centaines de mètres, il nous fallut plusieurs heures en patageant dans cet infect bourbier, parfois jusqu'au-dessus des genoux. Pour agrémenter cette lugubre promenade nocturne, les Allemands qui n'étaient pas très loin, nous envoyaient de temps en temps une salve de shrapnells et lançaient des fusées éclairantes, ce qui nous obligeait constamment à nous plaquer face contre terre. Par miracle, un des nôtres seulement fut blessé, mais pour le ramener jusqu'à un poste de secours, il nous fallut courir encore bien des dangers.

Ici finit ce récit, notre mission étant terminée. Je dois ajouter cependant que le 10<sup>e</sup> de Ligne après quatre mois d'occupation du secteur, avait perdu en tués, blessés et malades plus de 20 % de ses effectifs.

Après, plus d'un demi-siècle, les survivants d'aujourd'hui ont gardé de Merckem une vision dont l'horreur est restée intacte.

XY

## Rapport de la 42<sup>e</sup> assemblée générale statutaire de notre Fraternelle

RECTIFICATION

A la lecture de ce rapport inséré dans « Le Chasseur Ardennais » n<sup>o</sup> 82, 2<sup>e</sup> trimestre 1970 (pp. 8 et 9), il est apparu que le 6<sup>e</sup> alinéa du texte néerlandais avait été sauté dans le texte français.

La concordance des deux textes juxtaposés est rétablie ci-après.

Des applaudissements ponctuent ces félicitations et soulignent ensuite l'annonce de l'inscription de deux nouveaux membres : Walter OLIVIER et Henri HERBOTS, celui-ci fils de notre regretté camarade Eugène. Il importe d'ajouter que Madame Eugène HERBOTS est membre sympathisant de notre Fraternelle en souvenir de son époux.



1914 - 1918  
**VERBROEDERING**  
der  
**Oud-Strijders van het 10<sup>e</sup> Linie**  
NAMEN - DENDERMONDE - UZER - EESSEN - KORTEMARCK

PRESIDENT :  
C. BEKE, J. Van Arteveldeplein 20 - 9000 Gent — Tél. (09) 25.40.82

Beste Makkers,

Wij zijn gelukkig hineronder een beknopt oorlogsverhaal te kunnen publiceren ons toegezonden door een onzer trouwe Makkers. We zijn van mening dat zulke herinneringen bij u welkom heten en u, splits hun sobere waarheid, akelige mis-schien maar tevens grootse uren zullen doen herleven.

Wij bedanken van harte inzender en wensen dat zijn voorbeeld mocht gevolgd worden door menigen onder ons.

De Voorzitter.

## EEN HERINNERING

Einde 1917, zou het 10<sup>e</sup> Linie, nadat het een Frans regiment had afgelast, in de Sector van Merckem, gedurende enkele maanden, bijzonder pijnlijke dagen door te maken hebben.

Gevolg aan het Frans-Brits offensief, enkele maanden geleden, was de grand zadanig gebombardeerd geweest dat hij op een woestijn geleek alwaar geen spier leven meer te bespeuren was. Enkele puinhopen van vroegere hoeveijes, geramten van stukgeschoten populieren, vermorzelds betonstukken van Duitse blockhaus, dit was nu alles wat overbleef van die vroeger zo schilderachtige sreek. Wie weg of wegel zocht of een gracht of ook nog een haag die richting konden geven, deed vergeefs moeite. Alleen een mantel glibberig slijk dekte de bodem en omkransde ontelbare abusputten vol stinkend water.

Het is in die omstandigheden dat ik deel uitmaakte van een groepje officieren en gegraedeerden die opdracht hadden gekregen een nachtelijke verkenning te doen van het terrein met het oog op de overname van de Sector van de Fransen.

Ik herinner mij hoe wij het konden uitspelen om onze weg te vinden en de verschillende posten te bereiken die met elk-ander verbonden waren. De Fransen waren op het gedacht gekomen sporen aan te leggen met witte verbanden te ontrollen op de zware modderpoel. Natuurlijk was dit maar een lap-middel, want soms om een paar honderd meter ver te geraken hadden wij uren vandoen, daar die verbanden op zekere plaatsen opgeslorpt waren geweest door de leem die ons soms tot over de knieën bedekte. En natuurlijk om het ons nog wat te vergemakkelijken werden we van tijd tot tijd door vijandelijke shrapnells bestookt waarvan de brandende ijzerbrokken rondom onze ouden gonsden en met een sissend gerucht nevens ons in het slijk plotten. Daarbij werden we nog overvloedig belicht door lichtvuurpijlen, hetgeen ons dwong in de stinkende modder te duiken. Het was oprecht mirakel dat er maar één onder ons gekweld is geweest. Ook is het mij onmogelijk te verhalen wat al moeilijkheden we oplepen bij het overbrengen van onze geschoten makker tot in een hulppost.

Enmaal die plicht vervuld, kwam ons nachtelijk avontuur aan zijn einde. Onze opdracht was stipt vervuld... in afwachting van verdere orders.

Het slotwoord van dit beknopt verhaaltje betekend dat het 10<sup>e</sup> Linie in dit tijdperk in de Sector Merckem meer dan 20 % van zijn menschen verloor aan gesneuvelden, gekwetsten en zieken. Een tijdperk van vier maanden bezetting.

Dit is meer dan een halve eeuw geleden, maar wie onder ons die het beleefde kan het vergeten?

XY

## Verslag van de 42<sup>e</sup> Algemene Vergadering van de Verbroedering

VERBETERING

Bij het lezen van het verslag verschenen in de « Le Chasseur Ardennais » n<sup>o</sup> 82, tweede trimester 1970, hebben we bemerkt dat de 6<sup>e</sup> alinea van de Vlaamse tekst vergeten was geweest in de Franse tekst. Men leze dus :

Namen ook deel aan deze toeijchingen de nieuwe leden Walter OLIVIER en Henri HERBOTS, deze laatste zoon van onze betreude makker Eugène. Hierbij dient gevoegd de inschrijving ten titel van sympathisant lid, Mevrouw HERBOTS, dit ter nagedachtenis van haar echtgenoot.



Hommage au monument national des Chasseurs Ardennais à l'issue de la première étape. Les Chefs de Corps des 1 et 3 Ch.A., et le commandant du détachement du 23 A sont accompagnés du commissaire d'arrondissement, M. Christophe; du bourgmestre de Martelange, M. Remy et du président national.

C'est à la fin du mois de juin que s'est déroulée l'édition 1970 de la Marche du Souvenir. C'est l'époque de la fin des examens, du début des vacances pour certains, c'est l'époque surtout où le ciel est bleu et où l'air sent bon les premiers foins coupés.

Ce matin-là, les vitres d'Arion ont vibré au passage d'une colonne de 4500 marcheurs, civils et militaires, jeunes et moins jeunes venus des quatre coins d'Europe. Trois heures durant cette colonne va s'écouler au départ d'Arion vers la forêt d'Anlier. Pèlerinage, sport,

entraînement militaire ou tout simplement tourisme ?

La Marche du Souvenir, organisée par le 3 Ch A, remonte à mai 1967. A cette époque, le LtCol BORBOUX, Commandant 1<sup>er</sup> Bn, décide de doubler les fastes traditionnels par une marche de 125 km allant d'ARLON à VIELSALM. L'itinéraire prévu devait permettre, d'une part de rendre hommage aux combattants de 1940-1945 en passant aux endroits où ils s'illustrèrent et d'autre part d'admirer les sites les plus intéressants de nos Ardennes. Pour la première édition de cette

# La 4<sup>e</sup> Marche du Souvenir

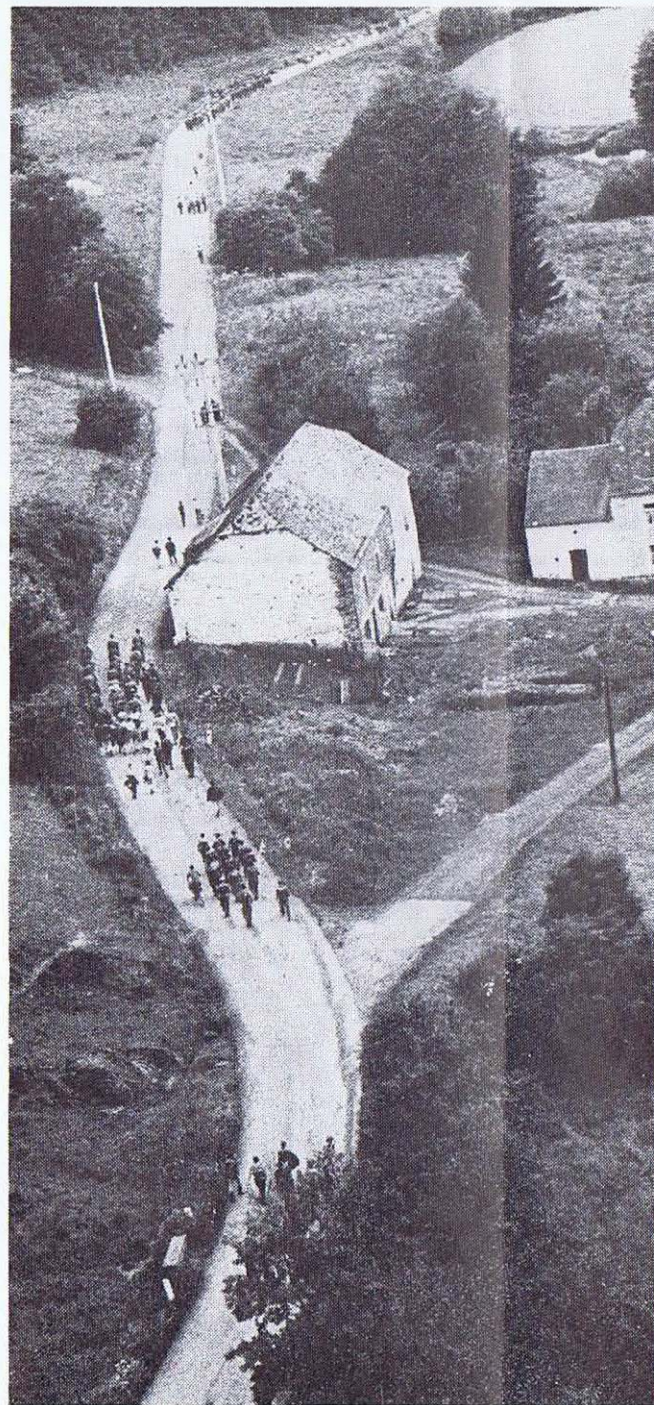
marche, les Chasseurs Ardennais seuls participèrent. C'est ainsi que Bodange, Martelange, Bastogne, Chabrehez et Rochelival reçurent la visite des jeunes Chasseurs Ardennais.

L'idée plaît. En juin 1968, ils sont 1600 militaires auxquels se sont joints une centaine de civils. La Marche du Souvenir est dorénavant un succès certain. L'année suivante, 3600 marcheurs enthousiastes accompliront les 125 km d'un parcours des plus variés dans une ambiance des plus chaudes à travers nos campagnes et forêts. La Marche du Sou-



C'est parti : au premier rang, le député Charles-Ferdinand Nothomb, le colonel BEM Marlière, le ministre Paris et le major (pour trois jours encore) Siraux.

(Cliché « F.M »)



Paysage typiquement ardennais.

(Cliché « F.M »)

venir est devenue une des principales manifestations sportives de la Province. Le comité organisateur se trouve dorénavant devant une lourde tâche : assurer aux participants les besoins et services durant quatre jours.

L'édition 1970 de notre marche prouve que malgré les nombreuses difficultés et les incidents de dernière minute, les marcheurs sont assurés de compter sur la parfaite compréhension et la bonne humeur de tous.

Première étape Arlon-Martelange-Midi ! Les marcheurs ont couvert la moitié de l'itinéraire. Le temps s'est rapidement couvert au-dessus de la forêt d'Anlier. Enfin, c'est la découverte de la grand-halle, dix fois annoncée à moins d'un kilomètre. Certains marcheurs déjà s'affolent, d'autres appliquent avec méthode les principes des vieux marcheurs, qui les pieds dans la Rulles, qui dans les tentes « cantines », à moins que ce ne soit déjà à l'infirmerie où les premières cloches sont percées et les premiers pieds badigeonnés.

Le défilé des vagues de courageux qui reprennent le ventre calmé et les jambes raides donne une allure d'épopée joyeuse à cette manifestation. Le décompte des kilomètres se poursuit sous l'œil vigilant, quoique bon enfant, des contrôleurs en jeep. En touchant la Haute-Sûre à Bodange, les marcheurs trouvent une petite pluie fine et désagréable qui les suivra malheureusement jusqu'au terme de cette première étape : Martelange, petite cité ardennaise. Les marcheurs regagnent leurs véhicules respectifs qui les ramèneront dans leur camp. A Martelange, le camp s'anime : soins à l'infirmerie, bains, un bon verre à la cantine et bientôt tous sont prêts pour le bal qui connaît un magnifique succès, étonnant après cette journée pourtant assez rude.

Judi 25 — Dès 6 h, la musique réveille les marcheurs. L'ambiance « kermesse » reprend ses droits. Certains, les jambes encore raides et « l'œil chargé » d'une nuit trop courte, s'affairent pour ne pas rater le départ de la seconde étape. Partout, l'été donne le ton avec son soleil matinal qui joue sur la grande foire des pyjamas multicolores. On boucle les sacs et l'on prend le chemin de Bastogne. Trente-deux kilomètres à parcourir par monts et par vaux, en passant par Livarchamps, Villers-la-bonne-Eau, Luttrebois. Quelque huit heures de marche sous le soleil et dans le vent, un pique-nique dans l'herbe d'un vallon et ce sera le Mardasson. Là, des milliers de jeunes défilent pour rendre hommage à des milliers d'autres jeunes qui ont offert leur vie pour que nous puissions vivre en peuple libre. L'arrivée à Bastogne, vieille cité « Chasseurs Ardennais » est saluée par un nombreux public qui se masse autour des différents monuments de la ville. Les véhicules sont au rendez-vous prévu. Le soir, le bal sera organisé à Houffalize. Contrairement aux prévisions, malgré cette étape supplémentaire, l'ambiance sera encore plus « explosive » que la veille. Décidément, il en faut encore plus pour décourager les gais lurons.

Vendredi 26 — Dès 7 heures du matin, le soleil de l'été a percé la légère brume et arrose chaudement le camp installé dans une boucle de l'Ourlthe à Houffalize. Pour éviter l'encombrement des grands axes routiers et pour permettre le passage de notre marche dans le plus de villages possibles, l'itinéraire est dédoublé. Les kilomètres commencent à peser, le trajet devient plus escarpé et plus pénible, le chaleur fait souffrir le plus courageux. Trente-deux kilomètres pour arriver à Chabrehez ou à La Roche paraîtront plus pénibles que les deux premières étapes. Les marcheurs rejoindront l'arrivée dans un état de fatigue très poussé. Le soir, ils préféreront se reposer cette fois plutôt que de dépenser les dernières forces au bal.

Une courte cérémonie a eu lieu ce jour à Racogne (Noville). Belges et Allemands se recueilleront au cimetière où sont enterrés 6785 militaires allemands tombés pendant la bataille des Ardenes. Cette cérémonie illustre admirablement l'esprit pendant la Marche du Souvenir. Malgré les fatigues de cette dure journée, l'ambiance dans les camps ne perdra pas de sa chaleur. Au fond, la marche n'est pas une course et la plupart des marcheurs ne s'inquiètent nullement de se voir dépasser par d'autres. Il faut songer avant tout à la dernière étape.

Le dernier tronçon de notre Marche du Souvenir amènera le samedi 27 juin tous les marcheurs au Parc communal de VIELSALM. Partant de Chabrehez, d'Houffalize et de Vielsalm, les 4600 participants auront l'occasion d'admirer le paysage habituel des Chasseurs Ardennais, le pays des myrtilles. C'est allègrement que cette dernière étape sera parcourue, l'écurie étant proche comme disent certains. Au passage à Rochelival, les Anciens retrouvèrent les jeunes pour saluer la mémoire de ceux qui sont tombés en mai 40. Une délégation de Moxhe était également au rendez-vous.

Puis, ce fut enfin Vielsalm, terme de cette magnifique randonnée à travers les Ardennes. Le public nombreux accueillit chaleureusement les marcheurs dans une cité particulièrement bien décorée pour la circonstance. Dans les derniers kilomètres, de nombreux habitants de la commune et de nombreux sympathisants avaient tenu à participer à une partie de l'étape.

Une tribune dressée à l'entrée du parc allait accueillir les nombreuses personnalités qui témoignèrent de leur attachement au 3 Ch A en assistant à la cérémonie finale. Les membres de la Fraternelle une fois de plus se signalèrent par une nombreuse présence.

Le soir, une soirée organisée au Parc communal et un bal devaient clôturer en beauté la quatrième édition de notre Marche du Souvenir. L'ambiance de chaleureuse amitié mise à l'honneur tout au long de cette manifestation laissera un souvenir inoubliable à tous. Et nombreux sont ceux qui nous reviendront l'an prochain pour goûter aux joies de la marche, au sein de groupes fraternellement unis par des sentiments communs : la fraternité et la reconnaissance.



Le lieutenant-colonel Borboux, à la première Marche du Souvenir (1967). Il y avait 400 participants. (Cliché « F.M. »)



Le détachement britannique défile devant le monument de Chabrehez. (Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)



Gros noueurs a fait lui aussi toute la Marche... sans resquiller. (Cliché « F.M. »)



## MARCHE DU SOUVENIR 1977

Après la halte de Renswez (troisième étape), notre secrétaire national a le sourire avant d'entamer la rude montée vers Mormont. Sa fille est à ses côtés et, à l'extrême-droite, le lieutenant-colonel Borboux, créateur de la Marche du Souvenir. (Cliché « F.M. »)



La Roche-en-Ardenne a accueilli pour la première fois — et avec chaleur — les marcheurs, au terme d'une rude étape. Les Paracommandos et leurs... mascottes défilent pourtant à rythme rapide. (Cliché « F.M. »)



Ce remarquable montage photographique se passe de légendes. On notera cependant le dépôt de fleurs au monument national des Chasseurs Ardennais par les deux majors du détachement allemand.

(Montage et clichés « FM »)



Un détachement de l'Armée française a ... rencontré une porteuse de lanion...  
(Cliché « F.M. »)



Arrivée à Vielsalm à fière allure, d'un détachement de la Force navale.  
(Cliché « F.M. »)



Combinaisons de vol et casquettes jaunes, le 15e Wing de la Force aérienne.  
(Cliché « F.M. »)



Chasseurs Ardennais dans leur élément...  
(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)



M. Parisi, ministre de la Culture française, après avoir accompli une partie de la première étape, regagne Arlon. A l'avant-plan, le commandant Depienne, chef de l'escadrille d'hélicoptères.  
(Cliché « L'Avenir du Luxembourg »)

## Petite chronique de la Marche

Il y eut, cette année, une innovation constituée par l'organisation à Bastogne, la veille du départ, d'un lever de rideau avec notamment la participation de la Musique FDI, de la chorale « Les Rossignoletts » de l'ISMA et des sonneurs de cor du Rallye Saint-Gengoux à Vielsalm, que préside notre ami Emile Goosse.

☆  
Au départ de la Marche, les participants ont été salués notamment par M. Brasseur, gouverneur du Luxembourg. En tête des marcheurs, on trouvait M. Parisi, ministre de la Culture française, qui marcha jusqu'à Metzert, le député Charles-Ferdinand Nothomb qui alla jusqu'à Heinstert, le colonel BEM Marlière, commandant militaire du Luxembourg, qui, bien entraîné, devait accomplir allègrement toutes les étapes, le lieutenant-colonel Derille, ancien commandant du 3 Ch.A., et bien entendu, le major Siraux, commandant du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais, qui devait être promu lieutenant-colonel le 26 juin, c'est-à-dire précisément au milieu de la manifestation.

☆  
Voici les chiffres statistiques principaux. Il y avait, en 1970, 5.300 marcheurs et compagnateurs, contre 3.500 en 1969, 1.160 en 1968 et 300 en 1967. Le nombre de marcheurs régulièrement inscrits pour les quatre étapes, au 18 juin, était de 4.448 se répartissant en 4.252 hommes et 196 femmes; 3.401 militaires et 1.047 civils; 4.241 Belges et 207 étrangers; 53 % de francophones et 47 % néerlandophones, comme quoi, même l'équilibre linguistique était respecté.

Il y avait dix pays représentés: Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Israël, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse.

Parmi les unités militaires, neuf étrangères et sept belges.

☆  
Parmi les anciens Chasseurs Ardennais de 1940, on retrouvait, pour la quatrième fois, un spécialiste du genre: l'adjudant Georges Flaman; pour la troisième fois, notre secrétaire national Victor Robert, accompagné, comme l'an dernier, de sa fille Monique; et pour la première fois, le porteur-drapeau de la section de Huy, le camarade Michel. Un important groupe du Brabant a fait la moitié de la dernière étape depuis Jochelinvil.

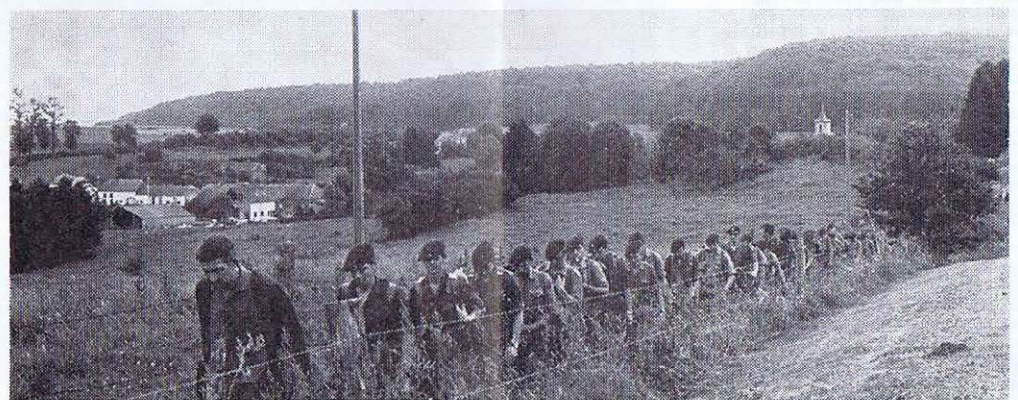
Ajoutons que notre président d'honneur, le général Champion, fut sur le parcours durant toute la Marche.



Le lieutenant général Werbroeck, commandant les Forces de Défense de l'Intérieur reçoit la plaque souvenir de la Marche, des mains du lieutenant-colonel Siraux.



Hommage au cimetière allemand de Recogne (Noville), près de Bastogne. De gauche à droite, le major Muller, commandant le détachement de la Wehrmacht, le lieutenant-colonel Siraux, le colonel BEM Marlière et l'adjudant de Corps Von Der Meersch. Le président national de la Fraternelle, invisible sur cette photo était également présent.



On chemine ... pensivement.

(Cliché « F.M. »)

Les plus vieux marcheurs ont été :  
 — M. Van Grambezen, d'Angleur, qui a 69 ans et a, comme l'an dernier, accompli toute la Marche; le matin au départ, l'ancien, pour empêcher sa gorge de se dessécher, met un noyau de prune dans sa bouche;  
 — Il y avait un marcheur plus âgé : M. Lamy, de Houffalize (80 ans), qui fit une partie de la première étape, et entièrement les troisième et quatrième.

Le plus jeune des marcheurs fut un... clandestin : le petit Jacques Sacré, de Martelange (8 ans), qui s'en fut à Arlon à l'insu de ses parents et accompli, de façon remarquable, les quatre étapes, adopté successivement par plusieurs unités militaires. On comptait aussi Eric De Splenter, de Bra-schaat (10 ans), pour qui avait été confectionné un magnifique « battle-dress ». Hans Meeuws, d'Ostende (11 ans) et Milles Van Bexeren et De Mesmacker, de Bruxelles (12 ans).

☆  
 A noter aussi une figure originale : l'An-versois Félix Paye (57 ans), qui a participé quatre fois à l'épreuve Paris-Strasbourg à la marche, et la première fois en 1926 : il a beaucoup apprécié la Marche du Souvenir, qu'il trouve nettement plus intéressante que les marches de Nimègue, mais il aimerait que cela aille plus vite.

☆  
 Pour donner une idée de l'ampleur de l'organisation, voici quelques autres détails :  
 — Charroi utilisé : 21 wagons de chemin de fer; 135 camions; 40 camionnettes; 9 minibus; 20 bus; 55 jeeps;  
 — Le ravitaillement : 18.000 kg de pommes de terre; 144.000 petits pains; 3.600 kg de viande; 18.000 compléments pour rations de voyage; 112.500 boissons rafraîchissantes; 4.500 litres de lait offerts gratuitement;  
 — Le matériel : 112 tentes de service; 328 tentes de vingt personnes; 6.400 lits de camp; 650 bidons-thermos; 4 sections de bains-douches; 8 sets d'éclairage; 6.000 mètres de fil électrique; 800 points lumineux; 2 hélicoptères; 1 compagnie médicale.

☆  
 La participation de certains établissements scolaires mérite la mention. Citons plus particulièrement l'initiative du commandant de réserve des Chasseurs Ardennais Roger, qui est professeur d'éducation physique à l'École de Commerce Charles Janssens à Ixelles, et qui avait amené avec lui vingt et un élèves, plus quatre professeurs, plus quatre rhétoriciennes de l'Athénée royal de Nivelles qui avaient entraînés, comme il se doit, trois jeunes nivellois.  
 Autres délégations : l'Athénée royal de Rosrath (FBA), l'Athénée royal de Gosseries, les Instituts techniques d'Erquelinnes et de Rencheux, l'École moyenne de Gouvy, les Athénées de Blegny-Trembleur et de Stavelot, l'Institut technique Saint-Joseph à Bruxelles.

☆  
 Cette année, la troisième étape a été scindée en deux itinéraires, le premier arrivant toujours à Chabrehez et le second se terminant, cette fois, à La Roche en Ardenne. L'étape fut extrêmement dure, et les hommes du 1 Ch.A. et des Paracommandos se souviendront longtemps de la côte qui concut près de La Roche via... Cielles : cela ne les empêcha pas de défilier remarquablement dans la villette où le tourisme est roi, et où ils reçurent un accueil particulièrement chaleureux.

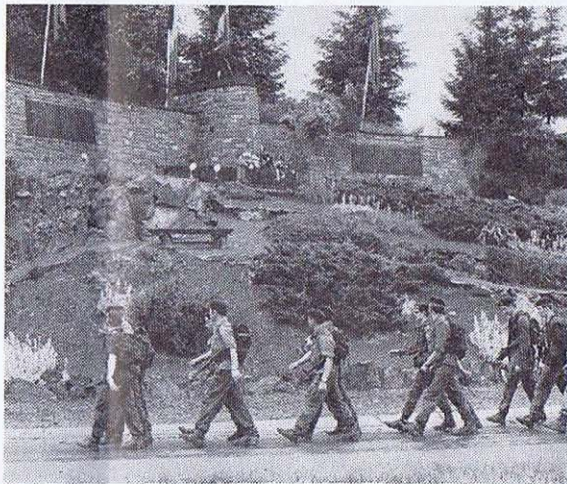
☆  
 De nombreuses personnalités étaient présentes à l'arrivée à Vielsalm, et parmi elles, le lieutenant général Werbroeck, commandant les Forces de Défense de l'Intérieur et

la 1<sup>re</sup> Circonscription militaire; le général-major Hoyos, commandant la 3<sup>e</sup> Circonscription militaire; le général-major Lamote, inspecteur général de la Force terrestre; le général-major Brocx, commandant la 11<sup>e</sup> Division; le colonel Haas, chef d'Etat-Major de la 3<sup>e</sup> Circonscription; le colonel de Gendarmerie Defeche; le député permanent Bastin, représentant le gouverneur de la province, et son collègue Bock.

☆  
 On ne peut mieux synthétiser l'esprit de la Marche du Souvenir qu'en reproduisant ce passage d'une interview accordée à FM par le créateur de cette manifestation, le lieutenant-colonel Borboux :  
 « L'intérêt des marches, c'est l'esprit de fraternité qu'on ne pourrait acquérir autrement. On aide les défaillants, on donne un

quartier d'orange à celui qui a soif. Je dis toujours : faites marcher des Russes et des Américains ensemble pendant quatre jours, et ils deviendront copains.  
 Maintenant, il faut songer à l'avenir. Certes, on ne peut oublier le souvenir, le passé; mais pour l'avenir, il faut viser à développer l'amitié entre toutes les nations. C'est, à mon sens, le but le plus important de la Marche du Souvenir ».

☆  
 Un réel exploit fut réalisé par l'excellent hebdomadaire militaire FM, qui avait préparé et put distribuer à Vielsalm un numéro spécial trilingue (français, néerlandais, anglais) de 32 pages en quatre couleurs, et qui contenait même des photographies réalisées la veille. Ce document, largement diffusé, reçut l'accueil qu'on devine.



Défilé devant le monument national de Martelange. (Cliché « FM »)



Les pieds endoloris n'enlèvent pas le sourire... (Cliché « FM »)

## COUPS DE BOUTOIR

### LES CHASSEURS ARDENNAIS DANS L'ARMÉE BELGE

Un rédacteur du journal « Le Peuple », connu pour son esprit critique assez vif, a fait un reportage sur « le vrai visage de l'Armée belge ».

Nous nous garderons bien d'écrire que nous partageons toutes les vues de l'auteur, mais lui-même a convenu qu'il avait cherché, avant tout, à étudier la vie du soldat en dehors de l'instruction militaire, et nous nous devons d'ajouter que dans l'ensemble, ses articles ne manquaient pas d'objectivité et qu'on y trouvait même d'excellentes notations.

Ceux qui ont lu ces textes auront été frappés par le fait qu'à plusieurs reprises, deux unités de Chasseurs Ardennais, soit le 1<sup>er</sup> Ch. A. à Spich et le 3<sup>me</sup> Ch. A. à Vielsalm, ont été citées en exemple : le premier bataillon pour l'originale organisation des repas en libre service avec libre choix et pour la qualité de sa nourriture, et le 3<sup>me</sup> Ch. A. pour la manière dont on y occupe les loisirs. Comme quoi, les unités qui se veulent d'un esprit particulier réussissent aussi à se distinguer dans la pepote quotidienne.

### POURQUOI EN FRANCE ?

L'hebdomadaire à grand tirage « Der Spiegel », qui est bien le reflet de l'hyperrationalisme toujours vivace, même quand il est sous-jacent, outre-Rhin, engageait dernièrement les touristes allemands à se détourner de la France, « nation sous-développée où un peuple s'ennuie dans le triangle désert du bistrot, de l'église et du monument aux morts, malgré ses cent cathédrales, ses deux cents familles et ses trois cents fromages... »

On aura apprécié l'allusion « délicate » aux monuments aux morts. Mais l'auteur de l'article a omis deux motivations bien précises qui sont notamment soulignées dans l'ouvrage de quelque 650 pages qu'un éminent sociologue vient de consacrer aux raisons pour lesquelles les étrangers accourent toujours très nombreux en France, et ce en dépit d'une hôtellerie assez dégradée et notamment de commodités difficilement qualifiables, deux motivations, disons-nous, parmi d'autres, qui font que même les Allemands courent en France : les Françaises et la fine cuisine.

### SUR LE DOS DES INVALIDES DE GUERRE

Les agents des services publics utilisant leur voiture personnelle pour les besoins du service se voient allouer une indemnité kilométrique qui est fonction de la puissance fiscale de leur véhicule, avec des limitations de celle-ci selon le grade.

On voudrait connaître l'éminent fonctionnaire qui a imaginé, depuis un certain temps déjà, de réduire de quelque 20 à 30 centimes au km l'indemnité en question lorsque le propriétaire du véhicule est exonéré de la taxe de circulation. En effet, ces exemptions sont, en principe, uniquement des grands invalides de la guerre à 90 % au moins.

Avoir ainsi songé à frapper d'une mesquine et vexatoire retenue, précisément « les créanciers privilégiés de la nation », mérite que l'auteur se voie octroyer le Grand cordon du Cornichon d'or avec tirelire à sonnailles.

Quant au ministre qui a contresigné une telle mesure, nous proposons qu'on lui décerne le titre de Sauveur des finances de la patrie, et qu'on le renvoie à ses électeurs afin qu'ils le mettent sous cloche.

## LA VIE AU 3<sup>e</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

### LE CHEF DE CORPS



La photographie qui manquait dans notre dernier numéro. Nos lecteurs auront, en effet, remarqué un emplacement vide, que nous avions réservé jusqu'en dernière minute pour y placer la photographie du nouveau commandant du 3 Ch.A., porteur des insignes de lieutenant-colonel, grade auquel il a été promu durant la Marche du Souvenir. Malheureusement, une mauvaise coordination des transmissions, aussi dommageable pour un périodique que pour une unité militaire, nous a empêché de réaliser notre souhait. La ligne est réparée...

### NOUVELLES DU 3 CH A

La 1<sup>re</sup> Cie a participé au Challenge Albert et au Challenge Fusilier d'Assaut du 10 au 16 juillet. Elle s'est comportée plus qu'honorablement en remportant la deuxième place, derrière l'inaccessible 1 Ch A.

La 1<sup>re</sup> Cie a effectué une période de tirs et d'exercices à BOURG LEOPOLD du 17 au 24 juillet.

La 1<sup>re</sup> Cie et le Pl Ecl ont suivi avec succès le stage Commando, pour l'obtention du brevet d'infanterie légère, à MARCHE-LES-DAMES, du 17 au 22 août.

Le cadre du bataillon a subi quelques modifications majeures. C'est ainsi que nous avons accueilli :

- le capitaine-commandant ENGELS, venant du 1 Ch A qui occupera les fonctions de S3, en remplaçant le capitaine-commandant EVRARD ;
- le capitaine CAUFFMANN, ancien du 1 Ch A, qui remplit les fonctions de S2 ;
- le capitaine BEM MARCHAL, venant de l'École de Guerre, ancien du 1 Ch A, qui remplacera le capitaine-commandant DEWULF à la 1<sup>re</sup> Cie ;
- le capitaine VROLIX, ancien du 12 Li, qui remplit les fonctions de Comd Cie EMS.

Nous leur souhaitons la bienvenue au 3 Ch A.

● Le lieutenant VINCENT, après avoir assuré la 2<sup>e</sup> place de la 1<sup>re</sup> Cie au CHALFUSAS, a rejoint le Régiment PARA-CDO où il pourra donner libre cours à son tempérament bouillant et accrocheur.

● Les sous-lieutenants COTTON, GAU-MY, MENNICKEN et HARDENNE sont retournés dans la vie civile après avoir donné le meilleur d'eux-mêmes au bataillon.

● Le sgt MICHEL a rejoint le Régiment PARA-CDO après avoir passé deux ans à la 1<sup>re</sup> Cie.

La 1<sup>re</sup> Cie et la Cie EMS ont assuré la garde aux Palais Royaux du 15 au 30 septembre 1970. Le capitaine CAUFFMANN a été le commandant de Détachement.

Quelque 160 recrues sont arrivées le 8 septembre pour assurer la relève. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'ils seront vite des Chasseurs Ardennais à part entière.

La remise des hures aura lieu à BEVERCE (Malmédy) le 16 octobre.

Le 26 juin dernier, les 1 sgt LINDEN, GENNEN et NOEL ont été nommés 1 sgt major. Le sergent HERMANS a été nommé 1 sgt.

Nous les en félicitons vivement. Le 1 sgt H. SCHMITZ de la 3<sup>e</sup> Cie a obtenu le diplôme d'instructeur EPS. Toutes les félicitations !

Le SM Yves FELIX a contracté mariage avec Mlle Nadia CHARDOME à Saint-Hubert. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux !

## Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

- Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 3,50 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à « Président national », « Secrétaire national »

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au CCP de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au CCP particulier de celui-ci et non à celui de la trésorerie nationale.



## La plaquette d'honneur de la Fraternelle

### A trois députés permanents...

Les premières plaquettes d'honneur de la Fraternelle avaient été remises à M. le Gouverneur du Luxembourg, au Président et aux Vice-Présidents du Conseil provincial, aux six députés permanents et au greffier provincial. Nous voulions marquer par là notre attachement au Luxembourg et notre gratitude aux autorités provinciales.

Des changements étant intervenus il y a plus de deux ans au sein de la députation permanente, nous avons décidé d'octroyer également notre plaquette d'honneur aux trois nouveaux : MM. Pierre FINCEUR, Gilbert GILSON et Jean BOCK. La remise fut faite dans les salons de l'hôtel provincial, en présence de M. le Gouverneur Brasseur, le 27 août, par notre administrateur Raymond Reuter.

### ... Au député-bourgmestre de Bastogne...

Lors de l'arrivée à Bastogne de la deuxième étape de la Marche du Souvenir, notre président national se proposait de remettre la plaquette d'honneur de la Fraternelle, décernée par notre conseil d'administration à M. Louis OLIVIER, membre de la Chambre des Représentants et bourgmestre de la ville. Nous voulions honorer ainsi le premier magistrat d'une des cités-garnisons des Chasseurs Ardennais, mais aussi le député et bourgmestre qui nous a maintes fois manifesté son intérêt et sa sympathie.

La cérémonie dut être remise en raison de l'absence du bourgmestre pour cause de devoirs parlementaires. Elle a eu lieu le 6 septembre, lors de la manifestation d'hommage aux libérés des camps.

### ... et à Mme Bricart

Après s'être occupée de l'ORAF, en même temps que de diverses activités de résistance, Mme Maurice Bricart a rempli pendant près de vingt-cinq ans les fonctions de secrétaire provinciale du Luxembourg de l'ONAC. Elle a pris sa retraite l'an dernier.

Nous avons voulu honorer son dévouement extraordinaire en lui octroyant également notre plaquette d'honneur. Elle lui a été remise lors du banquet jubilaire du 20 septembre par le directeur général de l'ONAC, notre ami de tous jours, René Dubucq.

## PROMOTIONS

### Le lieutenant général LAMOTE

En tête des promotions trimestrielles à l'Armée, prenant effet le 26 septembre, on trouve l'élévation à la dignité de lieutenant général, du général-major Lamote, inspecteur général de la Force terrestre.

Ce dernier fut pendant plusieurs années à la 1<sup>re</sup> Division dont fait partie le 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais : il en commanda l'artillerie avant de devenir commandant de Division. Il nous a maintes fois marqué sa sympathie.

Nous adressons au nouveau lieutenant général nos bien respectueuses félicitations.

### Le général-major GERITS

Le colonel du Corps des troupes blindées, Pierre Gerits, actuellement commandant militaire du Palais de la Nation, a été commissionné au grade de général-major, à la fin du mois d'août. Le général Gerits a servi au 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais avant 1940 où il fut chef de peloton et porte-drapeau. Il était en mai 1940 officier de liaison au Groupement K. Prisonnier de guerre évadé, il est membre de notre section du Brabant. Nous nous réjouissons de sa promotion.

### Le lieutenant-colonel BEM LIEBENS

Le major BEM R. Liebens, actuellement à l'Etat-Major de la Force terrestre, a été promu, le 26 juin dernier, au grade de lieutenant-colonel.

Rappelons que le père de nouveau lieutenant-colonel avait appartenu au 10<sup>e</sup> de Ligne, puis au 3 ChA, tandis que lui-même a servi après guerre au 1 ChA.

Nos bien vives félicitations.

### Le lieutenant-colonel MILITIS

Notre ami et membre d'honneur, le major Jean Militis a été promu au grade de lieutenant-colonel à la date du 26 septembre. Nous nous en réjouissons vivement. Il est appelé à prendre bientôt le commandement du Centre d'Instruction n°1 à Namur.

Faut-il rappeler à cette occasion les magnifiques titres de résistant, de combattant dans l'Armée américaine et le Corps expéditionnaire en Corée, les exploits de commando de cet officier rude et décidé, vrai Ardennais de la... Gume? Et aussi ses belles entreprises humanitaires en faveur des enfants handicapés?

## Soutien du bulletin

Nous avons reçu le fonds de soutien du bulletin :  
Général L. CHAMPION . . . 250 F  
Colonel F. VANDEWALLE . . . 200 F  
Lucien KERMESE, Jambes . . . 30 F  
Notre camarade Droeshaut a récolté dix nouveaux abonnements de soutien. Un grand merci.

### Notre trésorier national à l'honneur...

En reconnaissance des éminents services qu'il a rendus, en exerçant depuis plus de vingt-cinq ans les fonctions de trésorier de la section d'Arlon, notre ami Fernand Crochet s'est vu décerner dernièrement la Médaille d'Or de la Croix-Rouge de Belgique. Nos bien cordiales félicitations.

### ...et endeuillé

En juillet dernier, est décédé à Arlon, M. Guilmot, père de Mme Fernand Crochet. Notre trésorier national devait être touché une nouvelle fois dans ses affections vives par le décès de sa mère au début du mois de septembre. Nous lui réitérons, ainsi qu'à son épouse, nos bien amicaux sentiments de sympathie.

### Au régiment Paracommando

Par son président national, notre fraternelle a été associée le 24 septembre, à l'imposante prise d'armes qui s'est déroulée à Marche-les-Dames, en présence des plus hautes personnalités de notre Armée, et au cours de laquelle le lieutenant-colonel Lemasson a remis le commandement du régiment Paracommando au lieutenant-colonel BEM Segers, fils du ministre de la Défense nationale. Rappelons que le colonel Lemasson, qui est gaimais, appartenait en 1940 à l'Artillerie des Chasseurs Ardennais.

## CCP ET COTISATIONS

A l'examen de la page 2 de ce bulletin, les esprits observateurs auront pu remarquer que, désormais, toutes nos sections disposent d'un compte de chèques postaux ouvert au nom de la Fraternelle.

C'est là qu'il faut verser les cotisations, et non au CCP de la trésorerie nationale ou du bulletin. C'est aussi la formule la plus simple et la moins coûteuse... puisqu'elle est gratuite pour les titulaires de comptes.

Il a été constaté que les quittances de cotisations perçues par la poste donnent de moins en moins de bons résultats : souvent, il n'y a personne et le facteur sonne... rarement deux fois ; certaines épouses n'ont pas reçu d'instructions de leur seigneur et maître ; parfois, le facteur écrit « refusé », sans même avoir présenté la carte, etc...

Appel est fait à tous les retardataires pour notre année jubilaire : qu'ils paient sans retard leur cotisation au CCP de leur section...

## ARLON

### Naissance

Le secrétaire de la section, l'adjudant Robert Debière est grand-père. Un petit Chasseur Ardennais est né, en effet, au foyer de ses enfants, M. et Mme Yvon Thomas-Debière. Proficitat.

### Décès

La section a perdu deux de ses membres : Fr. Bartholomé, instituteur à Sélange, décédé le 30 mai et Arthur Pallage, décédé à Post-Attert, le 28 juin. Nos fraternelles condoléances aux familles.

### Distinction

Au cours d'une prise d'armes qui a eu lieu à La Roche en Ardenne fin juillet, le lieutenant-colonel Derille a remis la croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne au commandant Joseph Botton, ancien du 1 Ch A et animateur de l'E I, du Maitrank, etc... Félicitations cordiales.

## BASTOGNE

### Comme aux libérés des camps

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps l'administration communale de Bastogne a organisé, le dimanche 6 septembre, une belle cérémonie en vue de rendre hommage à tous les anciens prisonniers de guerre, prisonniers politiques, déportés, etc... Il y avait évidemment parmi eux nombre de Chasseurs Ardennais. Tous reçurent des mains des édales communales une médaille avec ruban aux couleurs de la ville, spécialement réalisée à leur intention. Avant cela, des allocutions avaient été prononcées par le bourgmestre et par le président national de la Fraternelle.

## BERTRIX

### Congrès national 1971

Les manifestations du XXV<sup>e</sup> anniversaire qui se sont déroulées dans l'enthousiasme sont à peine terminées que la section de BERTRIX pense déjà à l'organisation du prochain congrès national de 1971.

Un grand projet que nous ne pouvons encore dévoiler est à l'étude, et le comité qui s'est agrandi pour la circonstance, mettra tout en œuvre pour que Bertrix reçoive dans ses murs tous les Chasseurs Ardennais aussi bien que l'ont fait les villes de Houffalize, Vielsalm, etc... Arlon.

En prévision de cette journée, la Fraternelle organise dans la salle des fêtes de Bertrix, les 5 et 6 décembre, un grand « Show » avec soirées dansantes (entrées gratuites à tous les militaires en tenue).

### Hyménée

Le lundi 28 septembre, a été célébré le mariage de Mlle Jacqueline Colson, fille du dévoué secrétaire-trésorier de notre section régionale et de Mme Colson, avec M. Daniel Nicolas. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

## DANS NOS SECTIONS

### BRABANT

#### Mariage

A Bruxelles, le 1<sup>er</sup> août, le sous-lieutenant Jacques Goffart, élève de la 120<sup>e</sup> promotion polytechnique à l'Ecole Royale Militaire et second fils de notre ami, le commandant Jean Goffart, président de la section du Brabant et de Mme Goffart, a épousé Mlle Martine Chapelle, nièce de notre regretté camarade Gilbert François. Nos bien cordiaux vœux de bonheur.

#### Décès

Un des plus dévoués membres de notre sous-section de Molenbeek, Frans Van der Elst, invalide de guerre, est décédé le 25 juillet. Il avait encore participé le 27 juin à la dernière étape de la Marche du Souvenir. Nos vives condoléances à sa famille.

## HOUFFALIZE

### Correspondances

Que de fois n'avons-nous pas attiré l'attention de nos membres sur ce genre de frais qui grèvent très lourdement notre budget. A plusieurs reprises, nous avons demandé que l'on veuille bien joindre des timbres pour nos réponses à nos lettres. Si d'aucuns nous ont compris et se sont même parfois montrés généreux, combien d'autres n'ont jamais rien envoyé.

Dorénavant, nous nous verrons dans l'obligation de ne plus donner aucune suite aux demandes de ceux qui omettront de joindre à leur lettre des timbres pour la réponse. L'état de notre trésorerie ne nous permet plus d'agir autrement.

### Dossiers

Lorsque ce bulletin vous parviendra, les délais pour l'introduction des demandes de la Médaille Commémorative 1940-1945 seront expirés, et il ne restera plus que deux mois environ pour les demandes de la Médaille du Militaire Combattant.

Ceux qui n'auront pas fait le nécessaire en temps opportun, cela malgré nos nombreuses insistances et nos pressants rappels, ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Une fois de plus se vérifiera le dicton : « Remettre à plus tard, autant dire à jamais ! »

### Nouvelles familiales

Le 26 août dernier, l'ingénieur Georges LAMBREMONT, fils de notre membre Jules LAMBREMONT, d'Eprave, a épousé Mlle Renée HERMANT, de Villers s/Lesse. A ces jeunes mariés, nous souhaitons beaucoup de bonheur et de prospérité.

Hélas, il n'y a pas que des joies dans une famille. Notre section a été durement éprouvée par le décès de plusieurs de ses membres, les camarades : René LEONARD, de Hautfays; Lucien DISLAIRE, de Houffalize; Armand GEORGES, de Lompref; Joseph MARTIN, de Mirwart; Charles PAYE, de Bruxelles 1, et Gaston BURTON, de Namur. Une délégation avec drapeau a assisté aux obsèques de ceux dont nous avons appris le décès en temps voulu.

D'autre part, notre ami Florimond CONSTANT, de Spontin, a perdu son épouse.

A toutes ces familles éplorées, nous réitérons ici nos plus vives condoléances.

Le 25 juillet, mourait à Marche-en-Famenne Louis RICAILLE, frère de Joseph RICAILLE, secrétaire-trésorier de la section. Ce dernier remercie chaleureusement tous ceux qui lui ont témoigné ainsi qu'à sa famille leur profonde sympathie en cette pénible circonstance, notamment en assistant aux funérailles le mardi 28 juillet. Selon la volonté du défunt, il n'a pas été envoyé de faire-part.

Seul un avis dans la rubrique « Nécrologie » avait été inséré dans certains journaux.

## MARCHE-EN-FAMENNE

### Nomination

Notre camarade Robert Siméon, qui fut grièvement blessé à Göttem, le 26 mai 1940, et était depuis de nombreuses années, après avoir appartenu à l'auditorat militaire, substitué du procureur du Roi près le tribunal de Marche-en-Famenne, a été promu en qualité de juge près la même instance. Nos vives félicitations.

## VIELSALM

### Hyménée

Le 1<sup>er</sup> août, a été célébré à Arlon le mariage de M. Pierre Waty et Mlle Françoise Koeune, fille de major et Mme Koeune. Le major Koeune, présentement attaché à l'Ecole d'Infanterie, a été longtemps au 3 Ch A et notamment commandant en second. Félicitations et vœux de bonheur.

## VIRTON

### Naissance

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un petit Philippe au foyer de M. et Mme Bernard Bonbled-Etienne. Nos félicitations surtout à l'heureux grand-père, notre camarade Robert Bonbled, membre actif du comité de la section.

# LA VIE AU 1<sup>er</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

## POUR LA QUATRIEME FOIS LE 1<sup>er</sup> CHASSEURS ARDENNAIS REMPORTE LE CHALLENGE ALBERT



Le Commandant en Chef en Allemagne, le lieutenant général Franck passe en revue la 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennois, vainqueur des challenges du Fusilier d'assaut et du Roi Albert et du Prix Mélot.  
(Cliché « Journal du Corps »)

### RESULTATS DU CHALLENGE ROI ALBERT

Equipe	Section	Phase 1 (parcours) Max 250 points		bonifications		300 points		bonifications		345 points		bonifications carrouches		1000		total équipe	
		225 points	total 315	207,8	total 345 points	bonifications	total 1000	total équipe									
1 Ch A	1	205	118,0	—	118,0	207,8	—	207,8	60,50	585,30	1.202						
	2	224	119,0	—	119,0	220,0	—	220,0	53,25	616,25							
Lib	1	172	115,0	—	115,0	145,0	—	145,0	50,25	482,25	934						
	2	198	85,0	—	85,0	115,0	—	115,0	53,50	451,50							
3 Ch A	1	138	65,0	—	65,0	150,0	—	150,0	63,25	473,90	890						
	2	150	78,4	—	78,4	181,0	—	181,0	64,50	416,25							
5 Li	1	187	70,0	—	70,0	139,6	—	139,6	75,50	472,10	866						
	2	162	67,0	—	67,0	90,0	—	90,0	52,25	394,25							
6 Li	1	152	65,0	—	65,0	160,0	—	160,0	75,25	429,25	865						
	2	132	95,0	—	95,0	152,0	—	152,0	54, —	436, —							
1 Gr	1	140	50,0	—	50,0	129,3	—	129,3	49,75	369,05	668						
	2	141	30,0	—	30,0	70,0	—	70,0	57,50	298,50							



Le tir offensif : en action, les soldats-miliciens Briol et François.  
(Cliché « F.M »)



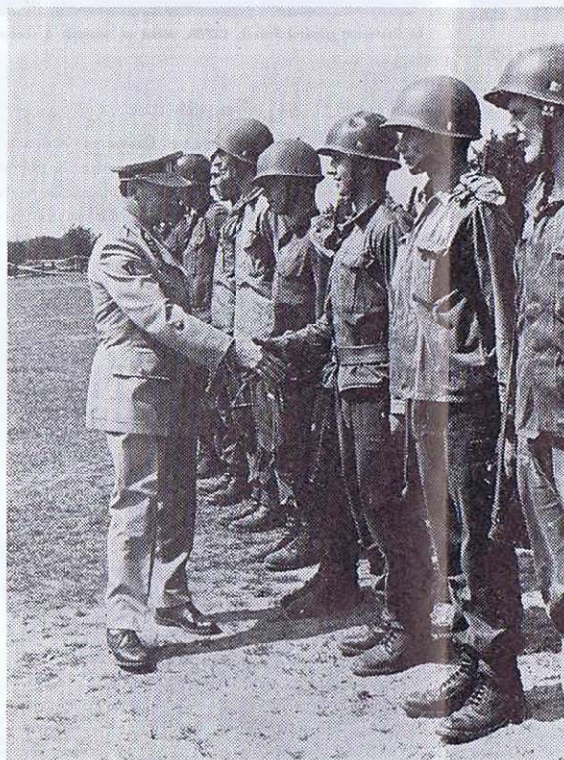
Le 1<sup>er</sup> Sergent FILIPKOWSKI reçoit de M. MELOT le prix décerné à la meilleure section.



Un Chef de Corps comblé : le lieutenant-colonel Stenuit en conversation avec le lieutenant général Franck.  
(Cliché « Journal du Corps »)



Le Commandant en Chef des Forces Belges d'Allemagne et du 1<sup>er</sup> (BE) Corps remet le Challenge Roi Albert au sous-lieutenant GEERTS.



Les congratulations à la 2<sup>e</sup> section du 1<sup>er</sup> Ch.A. du général-major Roman, aide de camp du Roi et commandant de la 1<sup>re</sup> Division.  
(Cliché « F.M »)

### Palmarès du Challenge Roi Albert.

- 1952 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1953 : 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennois.
- 1954 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1955 : 7<sup>e</sup> de Ligne.
- 1956 : 1<sup>er</sup> Cyclistes.
- 1957 : 1<sup>er</sup> Cyclistes.
- 1958 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1959 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1960 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1961 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1962 : 1<sup>er</sup> Cyclistes.
- 1963 : 1<sup>er</sup> Cyclistes.
- 1964 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1965 : 12<sup>e</sup> de Ligne.
- 1966 : 4<sup>e</sup> Cyclistes.
- 1967 : 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennois.
- 1968 : 4<sup>e</sup> Cyclistes.
- 1969 : 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennois.
- 1970 : 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennois.
- 1971 : ?

Le 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennois aurait été désigné pour disputer le Challenge international LECLERC en 1971.

Chacun se souvient de cette grande et seule victoire belge remportée en 1968 par le 1<sup>er</sup> Ch A (voir « Le Chasseur Ardennois » n° 75, 3<sup>e</sup> trimestre 1968) dont le classement s'établissait comme suit :

1. 1<sup>er</sup> Ch A BELGIQUE . . . . . 1.345 points
2. Pays-Bas . . . . . 1.314
3. Canada . . . . . 1.240
4. Royaume-Uni . . . . . 1.233
5. Allemagne . . . . . 1.171
6. France . . . . . 1.158
7. Etats-Unis . . . . . 1.076

Mis à part les prix qui... restaient... (Trophée Général Eisenhower et Trophée Général Chevillon gagnés par la Grande-Bretagne et le Trophée Curie par le Canada...) le 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennois avait tout enlevé !

Mais... ne vendons pas la peau de l'ours... avant de l'avoir mis par terre. Les Ardennois auront à faire à forte partie car les grandes puissances n'ont pas encore digéré la pilule de 1968 !

Incroyable !!!  
268 points d'avance !!!

Et... non contents d'avoir emporté le challenge Albert, nos gars de la 3<sup>e</sup> compagnie enlèvent également le prix MELOT !!!

C'était une bonne équipe, Jugez-en !  
Chef d'équipe : sous-lieutenant GEERTS.  
Entraîneur piste d'obstacles : le 1<sup>er</sup> sergent-major Joseph KADDON.

Entraîneur piste d'obstacles : le 1<sup>er</sup> sergent-major Gilbert GERARDY.

1<sup>re</sup> section :  
1<sup>er</sup> sergent Claude COLBRANT.

Sergents  
José COLETTE;  
Herman LEJEUNE.

Soldats  
Francis DEMOOR;  
Edouard ADAM;  
Henri GREBEUDE;  
Johan REUL;  
Michel FRANCOISSE;  
José MORFAU;  
Jules BRIOL.

Réserves :  
VAN COILLIE;  
VAN COILLIE;  
F. ROUFOSSE.

2<sup>e</sup> section :  
Sergents  
Joseph FILIPKOWSKI;  
Claude JEUNEHOMME.

Caporal  
Robert JASPAR.

Soldats  
Maxime MARLAIRE;  
François VAN LAETHEM;  
Guy REGNIER;  
Raymond VAN BRACKEL;  
Jacques YERNEAUX;  
René DOYEN;  
Georges MONARI.

Réserves :  
Roger CALMANT;  
René ECKOUDT.





Prêts pour l'assaut...

(Cliché « F.M. »)

## CHALLENGE FUSILIERS D'ASSAUT

Une fois de plus, les Chasseurs du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais ont remporté le CHALFUSAS (seconde phase) qui s'est déroulé à BOURG-LEOPOLD du 6 au 16 juillet 1970.

La première série a été remportée par la 2<sup>e</sup> compagnie. Cette dernière le fut par la 3<sup>e</sup> compagnie.

Très grande victoire des Chasseurs puisque nos frères du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais de VIELSALM se sont classés DEUXIEME.



Le lieutenant général Franck, CCFBA, remet un souvenir à chacun des lauréats.

(Cliché « F.M. »)

### Challenge Albert - Prix Melot - Chalfusas

Ci-après copie du télégramme envoyé par le général ROMAN, aide de camp de Sa Majesté le Roi, commandant la 1<sup>re</sup> Division d'Infanterie :

« Je félicite chaleureusement les Chasseurs Ardennais pour leur magnifique triplé : Albert 1, Melot, Chalfusas dont le mérite rejallit sur votre Bataillon, votre Brigade, notre Division. »

### Pirates de l'air

Nous avons appris, par une source tout à fait officielle, qu'un major et un adjudant-secrétaire du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais se sont « emparés » de l'hélicoptère du commandant de la 7<sup>e</sup> Brigade d'infanterie blindée pour se rendre à Bourg-Léopold le 16 juillet afin d'assister à la remise des prix (Chalfusas, Challenge Albert et Prix Melot). Moyen de transport très rapide et peu coûteux qui leur a permis de partager la joie des heureux vainqueurs et de les féliciter comme il se doit en pareille circonstance.

### On dit que...

Quelques Chasseurs Ardennais du 1<sup>er</sup> ne sont pas encore tout à fait bien remis des excès provoqués par la triple victoire de Bourg-Léopold. Il est vrai... après semblables exploits, les « abreuvoirs » de Bourg et de Spich ont été mis à rude épreuve !



Les vainqueurs entourent leur commandant de division, le général Roman; leur commandant de Brigade, le colonel BEM Demarche et leur chef de Corps, le lieutenant-colonel Stenuit.

(Cliché « F.M. »)

### CLASSEMENT DU CHALFUSAS

Unités	Sections	Epreuves de peloton			Epreuves de section						Réussites			Places	
		Tir	Marche	Piste d'obstacles	Tactique	Marche	Règlements	Armement	Franchissement	Grenades	Energie	Peloton 9	Sections 15		Total 24
1 Ch A	1				1	—	1	1	1						
	2	3	3	3	1	1	1	0		1					
	3				1	1	1	1							
3 Ch A	1				1	—	1	1	1						
	2	3	3	3	1	1	1	0	1						
	3				1	1	1	0		0					
6 Li	1				1	—	1	1	1						
	2	3	3	3	1	1	1	0		0					
	3				1	0	1	1	1						
Lib	1				1	—	1	1	1						
	2	3	3	3	1	1	1	0		0					
	3				0	1	1	1	1						
5 Li	1				1	—	1	1	1	0					
	2	0	3	3	1	1	1	1	1						
	3				1	0	1	1	1	1					
Gr	1				1	—	1	1	1						
	2	0	3	3	1	0	1	1	1	0					
	3				1	0	1	1	0	1					

### Piste d'obstacles de Lagland

Lettre émanant du colonel BEM MAR-LIERE, commandant de la province de Luxembourg :

« La construction de la piste d'obstacles par un détachement du 4<sup>e</sup> Génie aidé par un détachement du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais commandé par le sergent BAERTEN a été terminée avec une avance de deux mois sur les prévisions. »

« Ceel a pu être réalisé grâce à l'esprit de coopération, de travail et de camaraderie qui s'est créé entre les différents participants. »

« Je vous prie d'être mon intermédiaire pour leur adresser mes plus vifs remerciements et j'espère que le 1 Ch A inaugurer victorieusement cette piste au prochain CHALFUSAS. »

Le prochain CHALFUSAS se déroulera à ARLON du 26 au 30 octobre (1<sup>re</sup> Cie).

### Acte de probité

Le soldat VC HONORE (serveur du mess des sous-officiers du 1 Ch A) a trouvé un portefeuille contenant une certaine somme d'argent.

Il s'est empressé de le faire remettre à son propriétaire (1<sup>er</sup> sergent BURON).

Félicitations, HONORE.

### Disques - Décalcomanies

La Marche des Chasseurs Ardennais chantée et la Marche de la Fraternelle: 100 FB; Vienne et Les Violons: 100 FB.

Décalcomanies Ch A: 10 FB.

Disponibles de stock sauf vente. Hâtez-vous car il en reste très peu.



CHALLENGE ROI ALBERT. — Après le lancer de grenades, les soldats-miliciens Demoor et Grebeude, de la section 1 Ch.A., franchissent les « fenêtres », crose en avant, sans pitié pour les... carreaux, et se précipitent à l'obstacle suivant.

(Cliché « F.M. »)

## Distinctions honorifiques

La Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold au lieutenant-colonel STENUIT.

La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II au l'adjudant DEMARS.

La Décoration Militaire de 2<sup>e</sup> classe au sergent QUINART.

Nous leur adressons nos très vives félicitations.

Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'adjudant LEGRS.

La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au 1<sup>er</sup> sergent-major GUISSSET et au caporal TONNEAU.

La Décoration Militaire de 1<sup>re</sup> classe aux 1<sup>ers</sup> sergents-majors GEURTEN, DEPREZ, OLY, CARRYN, au 1<sup>er</sup> sergent DELADRIER, au sergent CLAIREMBOURG.

La Décoration Militaire de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> sergent BURON, aux caporaux SEYSSENS et VANDERVEKEN.

Nos vives félicitations.

## Football

Résultats de la saison 69-70. Classement Vétérans

1. Entente SPICH . . . . .	24 points
2. 17 RA . . . . .	24
3. Old Chaps . . . . .	17
4. CS Ardennais . . . . .	10
5. 4 TTR . . . . .	9
6. DELLBRUCK . . . . .	9
7. BENSBERG . . . . .	8
8. AR ROSRATH . . . . .	6

Equipe « C »

1. Place de COLOGNE . . . . .	22 points
2. CS Ardennais . . . . .	16
3. 17 RA . . . . .	14
4. 4 TTR . . . . .	11
5. BUTZ 66 . . . . .	8
6. DELLBRUCK . . . . .	7
7. BRAND CITY . . . . .	4

Malgré de nombreuses et très lourdes prestations (manœuvres, périodes de camp, gardes, challenge Fusilier d'Assaut, Challenge Albert, etc.) qui ne permettent pas de disposer de tous nos joueurs, nos jeunes se sont classés deuxième en fin de championnat.

Nos Vétérans, avec leur quatrième place, ont également fait du beau travail.

Nous les remercions et les félicitons.

La prochaine saison qui a déjà débuté le 2 septembre nous a fait changer nos « batteries ». En effet, afin de disposer d'un nombre suffisant de joueurs nous n'aurons plus qu'une équipe qui, je crois, nous promet des surprises.

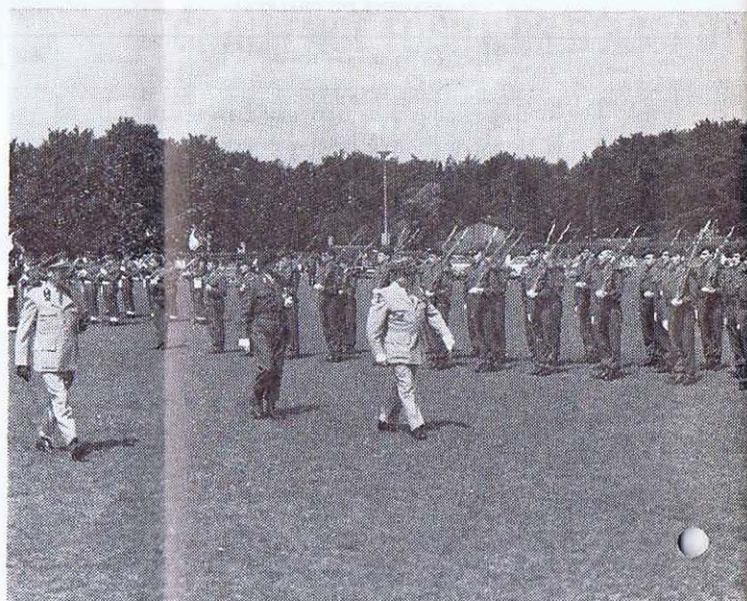
Une équipe de jeunes renforcée par des jeunes et dynamiques vétérans.

Pierre ADAM, ce sympathique 1<sup>er</sup> sergent-major, adjudant de Cie de la Cie Sp, a été gravement blessé en fin de championnat (bras cassé). Nous lui souhaitons un rapide et prompt rétablissement et espérons, malgré sa « cassure », le revoir très bientôt sur le terrain.

Calendrier des matches aller

- 2 septembre: Ardennais-Breining.
- 16 septembre: 6 TTR-Ardennais.
- 7 octobre: Ardennais-Cologne.
- 14 octobre: 17 RA-Ardennais.
- 21 octobre: Butz-Ardennais.
- 28 octobre: Ardennais-Westhoven.
- 4 novembre: Ardennais-Dellbruck.
- 9 décembre: 19 A Ch-Ardennais.
- 16 décembre: 4 TTR-Ardennais.

Les membres du Club Sportif Ardennais et tous nos supporters sont priés de bien vouloir verser leur cotisation au C.C.P. 8223.03. Toute somme, si minime soit-elle, est la bienvenue pour couvrir nos nombreux frais. Merci d'avance.



Un détachement du 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais, régiment titulaire de la Croix de Guerre française 1940-1945, avait été choisi pour rendre les honneurs, à l'occasion de la visite aux Forces belges en Allemagne du lieutenant général Lecointe, nouveau commandant en Chef des Forces françaises. (Cliché « F.M. »)

## Tombola

Encore !!!

Les besoins sans cesse grandissants de la Cité de l'Espoir; augmentation du nombre de petits déshérités, création d'un second complexe hospitalier qui s'appellera L'ETINCELLE nécessitent énormément de fonds. C'est pourquoi le Conseil d'Administration de La Cité de l'Espoir a décidé d'organiser une tombola dont le tirage s'effectuera à Andrimont, au siège de La Cité, le 20 décembre 1970.

Cette tombola qui n'est pas organisée par la Section 1 Ch A mais bien par La Cité elle-même, est patronnée par M. le Ministre de la Défense Nationale. Les Forces Armées apportent leur concours à cette opération et la moitié des bénéfices réalisés sont destinés à l'ASBL AMIS ET PARENTS DES ENFANTS HANDICAPES DE MILITAIRES. Nous pouvons donc dire que c'est une association Armée-Civil et ces deux institutions ont le même but: «sauver les enfants handicapés».

Prix du billet: 10 FB. Prix du carnet avec un billet de couverture: 100 FB.

Gros lot: une voiture. Nombreux autres prix de valeur. Lot de couverture, tirage spécial: un mobilier.

Commande de carnets:

- C.C.P. n° 779.84, Cité de l'Espoir, Andrimont ou
- C.C.P. n° 8223.03, Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Section 1 Ch A, BPS 14, 4090 RFA.

La liste des numéros gagnants pourra être obtenue sur demande à La Cité de l'Espoir. Les acheteurs et vendeurs éventuels qui s'approvisionnent à la Section 1 Ch A recevront d'office (sans en faire la demande) la liste en question.

Si quelques Chasseurs Ardennais offraient leur bon cœur en participant à la vente des billets ce serait merveilleux. Il

leur suffit de m'adresser une simple carte postale portant la mention: «..... carnets payables après vente».

Je les remercie d'avance.

## Nominations

Au grade de major: ENGELS, LEFEBVRE, DELVOSAL.

Au grade de commandant: BEECKMAN.

Au grade de sous-lieutenant de réserve: J. VAN MALDER, P. SERON, A. CHEVENS.

Au grade de 1<sup>er</sup> sergent-major: MARQUET, LIBEN, STEYNS et SARLETTE.

Au grade de 1<sup>er</sup> sergent: FILIPKOWSKI et GOFFIN.

Au grade de sergent: P. DUCAMP DERY.

Au grade de caporal: J. LASCHET, D. BRISON.

Nous les félicitons vivement.

## Commissionnements

Au grade de caporal: DERUELLE et STEERS.

Nous les félicitons vivement.

## Passages

Le commandant ENGELS au 3 Ch A.

Le 1<sup>er</sup> sergent-major BRASSART à l'EM 7 Bde Inf Bl.

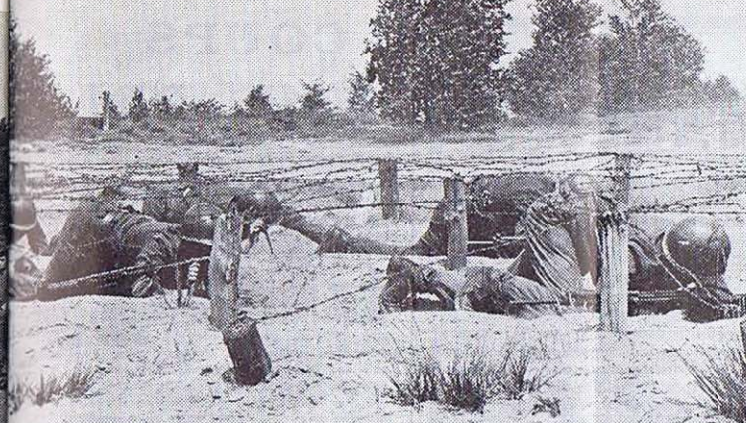
Le 1<sup>er</sup> sergent-major DEPREZ au Bn Adm MDN 1 Cie.

Le sergent JEUNEHOMME au CI No 1.

## Pension

Notre camarade l'adjudant JENICOT qui, après avoir séjourné au 1 Ch A, était passé à la Place puis au 1<sup>er</sup> Corps et était resté un membre fidèle de notre Fraternelle prendra sa pension le 1<sup>er</sup> octobre. Nous pourrions le retrouver au SPAR, à Habay-la-Neuve.

Bonne chance dans la... vie civile, Léon. Tous nos vœux t'accompagnent pour cette deuxième carrière qui s'ouvre devant toi.



Une progression pleine... d'épines.

(Cliché « F.M. »)

## CTX « YELLOW OBELIX »

# Le 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais a participé à des grandes manœuvres dans l'Eifel



Le ministre de la Défense nationale, M. P.W. Segers écoute l'exposé de la situation par le lieutenant-colonel Stenuit, commandant du 1 Ch.A. On reconnaît aussi le général-major Groven, chef d'Etat-Major de la Force terrestre.



Le gestionnaire du mess des officiers distribue ses ordres...

## Championnat militaire de 20 km de marche

Le soldat VC HUBEAUX s'est classé 3<sup>e</sup>. Félicitations, HUBEAUX, et nous te souhaitons la deuxième si pas la première place l'an prochain.

## Soutien de bulletin

Alfred MAUROY, ancien du 10<sup>e</sup> de Ligne. Reçu 30 FB.

## Membres protecteurs

Major VILET, HOLENBUSCHE, HOCHBERGH, CHEVALIER, VAN LEEUW.

## Mariages

Jacky PINCKERS avec Mlle JACOBS. J. ANCIEN avec Mlle NELIS. M. DELVAUX avec Mlle VERSTRAETE.

Nous souhaitons une vie pleine de bonheur aux jeunes époux.

## Naissances

Laurence chez le lieutenant et Mme GOFFINET.

Nous souhaitons la bienvenue en ce monde à Laurence et félicitons les heureux parents.

## Cotisations

Notre exercice social va du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante. Si certains ont négligé de se mettre en règle de cotisation pour l'année 1970, qu'ils le fassent sans tarder, et au plus tard le 31 octobre. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, on peut verser la cotisation de 1971. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, de même qu'à celui du bulletin. En revanche, les versements de soutien pour le bulletin doivent être effectués au C.C.P. de celui-ci.

## CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.







# COUPS DE BOUTOIR

## KOLLABORATEURS EN VEDETTE

L'UIRD, que préside le général Guérisse, rapelaît dernièrement que parmi les parlementaires de la Volksunie, neuf ont été condamnés pour collaboration avec l'ennemi. L'un d'entre eux (dix ans, au moins) est aujourd'hui administrateur d'une grande banque de notre pays. Il est vrai qu'un sénateur, qui fut secrétaire général aux Affaires économiques sous l'occupation et qui, depuis 1933, était un adepte fervent des théories nazies, a accédé, depuis lors, au Conseil d'administration de la principale banque belge.

## SAUGRENU

Il faut, à tout prix, que certains s'originisent. Témoins, ces oliviers qui ont imaginé qu'un des plus sûrs moyens de servir la paix consisterait à échanger... les monuments aux morts. Grottesque. D'abord, parce que la plupart de ces monuments sont de très mauvais goût; ensuite, parce qu'il en est quand même beaucoup auxquels on tient mordicus. Qu'on essaie de toucher à notre Sanglier, par exemple!

Tant qu'on y est, on pourrait suggérer des tas d'autres échanges. On pourrait, d'un pays à l'autre, se refiler les dingues, les comitards, les ministres, les parlementaires, et en Belgique, on pourrait suggérer de régler nos questions linguistiques en échangeant des Flamands contre des Wallons: ce serait une autre façon de régler nos querelles linguistiques.

## TAXE MILITAIRE

Deux sénateurs ont déposé une proposition de loi tendant à l'application, par la bande, de la fameuse loi du 10 janvier 1940 frappant d'une taxe les exemptés du service militaire et qui est toujours demeurée lettre morte. Il s'agirait de revaloriser les taux d'intérêt de la dotation des combattants de 1914-1918, et de trouver les moyens de financement par l'application de la taxe en question, d'autant qu'actuellement, un Belge sur cinq n'effectue pas son service militaire.

Espérons que l'initiative n'est pas purement électoraliste, et que les auteurs réclameront l'inscription de leur proposition à l'ordre du jour à un train non... sénatorial. On sait, en effet, que nombre de parlementaires déposent des propositions de lois sur toutes sortes de sujets, mais se soucient ensuite fort peu de les voir mettre en discussion.

## POSTE CANADIENNE ET POSTE BELGE

Nous avons été récemment témoin de la différence de comportement de deux administrations des Postes. Alors qu'en Belgique, la Poste, le plus souvent, quand quelqu'un a changé d'adresse, se borne à coller une étiquette « N'habite plus à l'adresse indiquée depuis plus d'un an », même si l'intéressé n'a déménagé que depuis un mois, il semble qu'au Canada, on ait une conception plus consciencieuse de la responsabilité d'un service public.

C'est ainsi que nous avons reçu, au plan professionnel, une carte placée sous enveloppe « Service de Sa Majesté » nous signalant que le destinataire d'une revue envoyée gratuitement dans le Québec « est démantagé » (sic), et pour lequel on prend la peine de nous communiquer sa nouvelle adresse. Avis à notre administration des Postes.

# LES FASTES DU 20 A



Hommage au nouveau mémorial élevé à Werl en l'honneur des morts du 20 A. Des fleurs ont été déposées par le Chef de Corps, le lieutenant-colonel Urbain et le président national de la Fraternelle. Le monument est encadré par des artilleurs en tenue de 1940. Des trompettes de la clique canadienne sonnent le « Last Post ». Cette cérémonie s'est déroulée le 20 juin dans le cadre des fastes du 20 A.

## Membre de la Fraternelle?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre?

### MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous:

1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

### MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10<sup>e</sup> régiment de Ligne.

Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents, les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au § a.

### MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits de reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

### MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

### MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 100 F minimum.

Pensions, rentes, décorations...

## AVIS TRES IMPORTANT

Demandes à introduire avant le 15 novembre 1970 pour bénéficier de la rétroactivité.

Une seule adresse :

Ministère des Finances,  
Administration des pensions  
Place Jean Jacobs 10 — 1000 Bruxelles

### Pensions

- Veuves d'invalides mariées après le fait dommageable, dont le mari avait moins de 40 ans au moment du mariage et qui sont âgées de 60 ans au moins, et dont le mariage est antérieur au
  - 1<sup>er</sup> janvier 1935 pour la guerre 1914-1918,
  - 1<sup>er</sup> janvier 1956 pour la guerre 1940-1945.
 Peuvent désormais prétendre à une pension de veuves d'invalides si le décès est imputable à l'invalidité. Rétroactivité au 1.7.1970.
- Veuves d'invalides à 100 p.c. non bénéficiaires du statut des grands mutilés : pension à partir du 1.7.1970.
- Réouverture de délai pour demandes de pensions invalides 1914-1918 : 1.4.1970.

### Rentes

- 1.1.1970 : rente pour agents de renseignements et d'action 1914-1918.
- 1.1.1970 : rente pour militaires en France et pour PG et PP hospitalisés.
- 1.7.1970 : rente pour démineurs.
- 1.7.1970 : rente pour toutes les veuves de guerre. Rente pour les veuves de combattants et assimilés, et PG : 4 semestres minimum de service. Rente pour veuves de PP : 2 semestres minimum.

### Pour rappel

- Dernier délai pour demander la Médaille du militaire combattant : 31 décembre 1970.
- Médaille commémorative 1940-1945 : les délais sont expirés depuis le 24 septembre 1970.
- Carte des états de service de guerre : on peut toujours la demander à l'OCM.
- Les réductions de pensions pour demandes tardives — articles 9 et 2 — ne sont plus d'application. La suppression doit être demandée par lettre recommandée à l'Administration des pensions.
- Les pensions d'invalidité sont consolidées au taux antérieur depuis le 1.4.1969. En cas de demande d'aggravation, on est assuré de conserver au moins le taux d'invalidité que l'on possède.

Pour tous détails, voir rubrique « Droits des combattants ».

Des formulaires sont disponibles dans les sections et chez le secrétaire national adjoint, François GUIOT, 80B, avenue de la Brabançonne, 1040 Bruxelles.

# TAXIS Mercedes

RUE DE RENCHEUX, 33 — 6690 VIELSALM

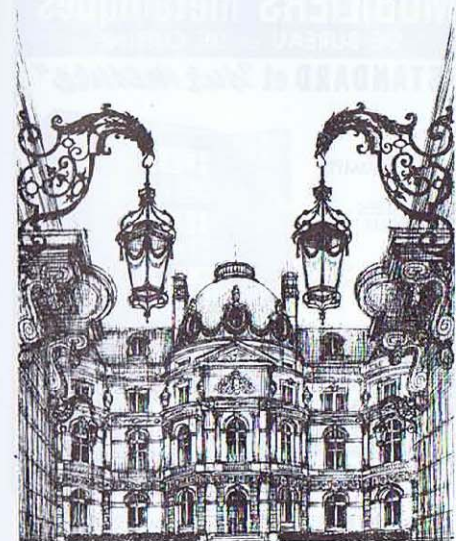
VOITURES POUR MARIAGES ET EXCURSIONS

JULIEN DUMONT

Ancien Chasseur Ardennais et prisonnier de guerre

TELEPHONE (080) 161.22

# Banque de Bruxelles



SIÈGE SOCIAL : 2, RUE DE LA REGENCE, BRUXELLES 1

Un chasseur ardennais

FAIT la collection

« uniformes belges »



★ 3 albums  
75 F  
le volume

★ 30 séries  
75 points  
Historia ou  
25 F la série

★ nouvelle  
adresse

## HISTORIA

RUE GENERAL GRATRY 19

1040 BRUXELLES — TEL. 36.11.55

Fabrication de tous

**MOBILIERS métalliques**

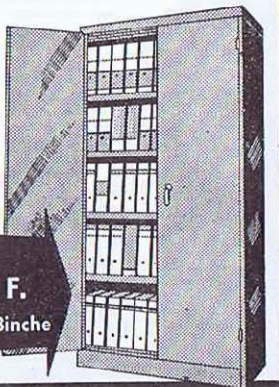
DE BUREAU et DE CUISINE

STANDARD et "sur mesure"

\* TOLES  
BLANCHES  
DE 1<sup>re</sup> QUALITE

\* EMAILLEES  
AU FOUR

De l'usine au client  
sans intermédiaire !



~~3.250 F~~

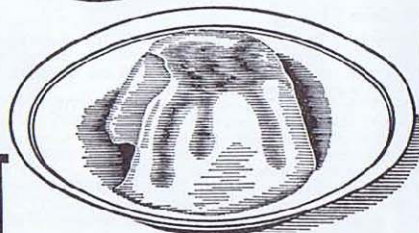
**2.450 F.**

Prix départ usine Binche

**ACCOGIL** S.P.R.L. Tél. : 12.39.61-62  
13, rue Guimard, Brux. 4

\* DOCUMENTATION SUR DEMANDE \*

**Flan** *SUCRÉ-GESUIKERD*



GOÛT VANILLE SMAAK

**Imperial**  
2 DOSES

## Imprimerie et Publicité du Marais

Société Anonyme

169, RUE DE FLANDRE, 1000 BRUXELLES

Tél. : 18.68.00 (4 lignes) - 18.15.38 - 18.09.42



TOUTES IMPRESSIONS  
TOUTES EDITIONS  
TOUTES PUBLICITES

Editeurs-propriétaires des Revues

JEUX ET JOUETS — TRAVAUX  
EMBALLAGES D'AUJOURD'HUI  
CADEAUX ET OBJETS D'ART

Editeur responsable : Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Imprimerie et Publicité du Marais, s.a. - Administr.-Directeur : E. GILLI - Rue de Flandre 169 - 1000 Bruxelles